

LES MATHES . LA PALMYRE

bulletin municipal

édité par la mairie des Mathes
DÉCEMBRE 2017



SOMMAIRE

Edito du maire

Les conseils municipaux

Vos élus à votre service

Travaux et équipements

Vie municipale

Infos pratiques

Sécurité et environnement

Vie scolaire

Vie associative

À votre service

4

7

8

11

20

25

27

32

47



11



14



9



17



LES MATHES . LA PALMYRE 10 rue de la Sablière - Les Mathes - Tél. 05 46 22 48 72 - info@lesmatheslapalmyre.fr

Bulletin municipal d'informations semestriel n°60 - Décembre 2017

Directeur de la publication : Philippe GADREAU - Maire / Responsable de la rédaction : Christelle CORNELEAU-AUDARD

© Couverture : Thierry AVAN - Design graphique : Mairie des Mathes - Impression : Atlantique Offset

ÉDITO DU MAIRE



Regarder devant nous avec espoir

Faisons un bref retour sur la saison, pour constater qu'elle ne restera pas dans les annales. Le bilan est tout juste satisfaisant, avec une bonne avant-saison, une haute saison poussive et un mois de septembre pluvieux.

La taxe de séjour perçue désormais par la communauté d'agglomération pour le compte de l' Office de Tourisme Communautaire, est équivalente à celle de 2016 sur l'ensemble du territoire de « Destination Royan Atlantique ».

L'Office de Tourisme Communautaire, après des débuts difficiles, est désormais en ordre de marche. Des actions significatives pour promouvoir la marque territoriale sur le plan numérique notamment, vont s'accroître en 2018.

D'ailleurs on ne peut plus parler de « tourisme », notion trop restrictive et en partie dépassée mais d' « économie touristique », désormais au cœur du projet économique de territoire porté par le travail de réflexion de la CARA de ces prochaines années.

Il s'agit de consolider l'attractivité économique en utilisant les atouts du territoire, de parvenir à un développement plus équilibré, tout en confortant et améliorant la qualité de vie des habitants. Voilà notre feuille de route.

C'est pourquoi, notre commune regarde résolument vers l'avenir.

Comme vous pouvez le constater, les travaux d'aménagement de locaux commerciaux sur la place de la Halle ont commencé il y a 2 mois. Idem pour les travaux de la Place de la Fontaine à La Palmyre.

Ces deux réalisations majeures sont de nature à améliorer singulièrement la vie de notre commune et de ses habitants et visiteurs, par le renforcement de l'offre commerciale et de l'accueil de sa clientèle.

J'ajoute qu'une autre réalisation de taille va se concrétiser dans les tout prochains mois ; les travaux de la route de La Fouasse.

De plus en plus notre commune attire, voire séduit, les acteurs économiques et les particuliers.

La pression en matière d'urbanisme est forte et nous devons la contenir et l'organiser au mieux pour trouver un équilibre entre développement et environnement. C'est tout l'enjeu du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) sur lequel nous travaillons actuellement.

Si l'on vit plutôt bien dans notre commune, c'est aussi parce que la vie associative et sociale y est riche, active et variée. Le premier forum des Associations a mis à l'honneur le travail de tous ces bénévoles qui se dévouent au quotidien pour la collectivité.

La municipalité les soutient, avec plaisir, tant leur rôle est essentiel pour la vie de notre cité et de ses administrés, quel que soit leur âge.

Je vous donne rendez-vous pour une grande fête populaire lors de l'inauguration des 2 nouvelles places et de la « nouvelle » route de la Fouasse, ce sera avant l'été à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

En attendant, tradition oblige, le conseil municipal se joint à moi pour présenter à chacun et à chacune d'entre vous, nos vœux les meilleurs pour 2018.

Le Maire,
Philippe GADREAU

Les conseils municipaux

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- L'intégralité des décisions fait l'objet d'un affichage réglementaire en mairie et reste consultable sur le site internet de la commune - Rubrique « Conseil Municipal » -

SÉANCE DU 11 JUILLET 2017

FINANCES

Modification des redevances pour le stationnement des camping-cars : Considérant l'application de la taxe de séjour au profit de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, et de la taxe de séjour additionnelle au profit du Conseil Départemental, sur les parcs de stationnement touristiques, considérant les modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour sur les camping-cars définies par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, à savoir une participation basée sur 2 nuitées minimum par tranche de 24H soit, 1,50 € + 0,15 € (surcharge départementale), considérant les travaux de voirie et les divers aménagements supportés en 2017 par la Commune des Mathes sur les aires de camping-car, considérant que le tarif qui sera appliqué comprendra l'accès à l'aire de stationnement ainsi que la consommation d'eau et d'électricité, le Conseil fixe, à compter du 13 juillet 2017, le montant de la redevance pour le stationnement des camping-cars sur les aires d'accueil de la Commune (Aire du Corsaire, Aire de la Garenne, Parking Boulevard de la Plage) à **12,00 € pour 24 heures.**

DOMAINE ET PATRIMOINE

Exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée AK 474 située lieudit Le Bas Margarin d'une contenance de 87 m², au prix de 435 € comme mentionné dans la déclaration d'intention d'aliéner n° DIA 017 225 17 N0094.

Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section C n° 668 sise rue de la Solitude appartenant à M. Francis GRENON pour le prix de un euro.

Constatation de la rétrocession du réseau d'assainissement collectif rénové du boulevard de La Plage à l'Agglomération Royan Atlantique dans la mesure où les travaux de réhabilitation à neuf de ce réseau réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune des Mathes en mars 2017 sont achevés et où le réseau rénové a été mis en service et a fait l'objet d'un plan de récolement et d'un rapport d'inspection télévisée et d'étanchéité.

SÉANCE DU 27 JUILLET 2017

MARCHÉS PUBLICS

Aménagement Place de la Fontaine

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016, considérant la volonté de rénover l'aménagement de la place de la Fontaine et des galeries commerciales attenantes, attendu que le montant prévisionnel des travaux estimé par TICA Architecture, chargé de la mission de maîtrise d'œuvre, s'élève à 665.903 euros HT répartis comme suit :

| LOTS | MONTANTS HT |
|-----------------------------------|-------------|
| VRD-espaces verts-mobilier urbain | 418.903 € |
| Structures auvents | 229.000 € |
| Peinture | 18.000 € |

Attendu que les travaux d'éclairage public correspondants seront confiés au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural, qui supportera 50% du coût induit, considérant le lancement de la consultation correspondante en procédure adaptée ouverte, AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces du marché pour les travaux d'aménagement de la place de la Fontaine, ainsi que tout document à intervenir dans le cadre de la consultation correspondante.

Construction de locaux commerciaux et requalification de la halle ouverte, et aménagement de la place des halles et de ses abords,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016, attendu que le montant prévisionnel des travaux de construction de locaux commerciaux et requalification de la halle ouverte, et aménagement de la place des halles et de ses abords, est estimé à 938 400 euros HT, attendu qu'un appel d'offres en procédure adaptée ouverte a été lancé, considérant que la consultation a été relancée pour les lots infructueux n°4 couverture tuile, n°6 peinture, n°7 serrurerie, et n°8 électricité plomberie, vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 26 juillet 2017 pour l'attribution du marché comme suit :

| LOTS | TITULAIRE | MONTANTS HT |
|--------------------------------|---------------|--------------|
| 1 - Gros œuvre | ALM ALLAIN | 189 345.59 € |
| 2 - Charpente métallique | DL ATLANTIQUE | 40 140.40 € |
| 3 - charpente bois | ACTION BOIS | 40 749.31 € |
| 5 - Menuiserie extérieure. alu | BIRON | 93 938.00 € |
| 9 - Voiries et Réseaux div. | SCOTPA | 299 854.90 € |

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces du marché pour la construction de locaux commerciaux et requalification de la halle ouverte, et aménagement de la place des halles et de ses abords, ainsi que tout document à intervenir dans le cadre de la consultation.

PERSONNEL

Achat de prothèses auditives. Versement d'une aide financière à un agent de la Commune et sollicitation du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

DOMAINE ET PATRIMOINE

Revitalisation du centre bourg - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité de l'année 2016 de l'aménagement du centre-bourg des Mathes, présenté par la S.E.M.D.A.S.

Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AE 390, sise Rue des Châgnes d'une superficie de 8 m² auprès de M. AUBERT Fabrice et Mme LIGNEUL Marianne pour le prix de deux mille vingt euros (2 020 €) étant précisé que celui-ci comprend à la fois l'acquisition du terrain et une indemnisation pour le déplacement de la clôture.

Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AE 82, sise Rue des Châgnes d'une superficie de 19 m² auprès de M. GOMOLA Michel et Mme ROMANCZUK Wolga pour le prix de mille six cents euros (1 600 €) étant précisé que celui-ci comprend à la fois l'acquisition du terrain et une indemnisation pour le déplacement de la clôture.

Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées AD 458 et 459, sises Rue des Châgnes d'une superficie totale de 23 m² auprès de M. François MORINET pour le prix de six mille cinq cents euros (6 500 €) étant précisé que celui-ci comprend à la fois l'acquisition du terrain et une indemnisation pour le déplacement de la clôture.

Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AE 391, sise Rue des Châgnes d'une superficie de 8 m² auprès de M. KURT Haeberl et Mme PELLETIER Isabelle pour le prix de quatre cents euros (400 €).

Cession des parcelles privées communales cadastrées section AD n° 705 et 712 sises rue des Perdrix à M. et Mme BAGGIO au prix de 150 € / m² (prix primo-accédant).

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Modification de la délibération du 15 avril 2014 fixant la composition de la commission municipale des marchés forain et artisanal

Nouvelle composition de la commission : Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Joël FORGIT, Philippe SAENZ, Jean-Louis AMSELLEM, Marie BASCLE.

LOISIRS - JEUNESSE

Contrats de partenariat relatifs à la mise en œuvre d'activités péri-éducatives.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de partenariat relatif à la mise en œuvre d'activités péri-éducatives de judo avec le club de judo de La Tremblade et le club d'athlétisme de Arvert pour l'année scolaire 2017-2018.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute autre convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'activités péri-éducatives pour l'année scolaire 2017-2018 qui pourrait être nécessaire, dans la limite d'un coût horaire maximum de 25 euros

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

FINANCES

Contrat de ruralité - Autorisation donnée au Maire pour signer la convention financière à intervenir.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour "les aménagements piétonniers et paysagers Place de La Fontaine" à hauteur de 25 % d'un montant plafonné à 100 000,00 €.

La demande de subvention porte sur 2 postes détaillés selon les devis fournis (le Cheminement piétonnier, le Mobilier Urbain dont une fontaine).

Plan de financement :

| DÉPENSES HT | RECETTES HT |
|---|--|
| Cheminement piétonnier Voirie : 296 167.20 € | Conseil Départemental : 25 000.00 € |
| Mobilier urbain : 30 205.00 € | Autofinancement : 379 859.75 € |
| Une fontaine : 78 487.55 € | |
| Total : 404 859.75 € | Total : 404 859.75 € |

Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (District) au titre de "la création pour la mise en conformité réglementaire d'un ensemble de vestiaires" pour un coût global de l'opération estimé à 210 375.29 € H.T.

Attribution d'une subvention de fonctionnement à une association de droit privé au titre de l'année 2017-

DÉCIDE, de verser à l'association Croix Rouge Française, la somme de 500.00 €.

MARCHÉS PUBLICS

Avenant n°1 au marché Mission de maîtrise d'œuvre pour création de locaux commerciaux sous forme de modules et requalification de la halle couverte pour un montant de 20.490,00 euros HT. AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché.

Avenant n°1 au marché Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Fontaine.

Considérant le marché public attribué à TICA Architecture pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Fontaine pour un montant de 55.000,00 euros HT sur la base d'un montant prévisionnel de travaux s'élevant à 500.000,00 euros HT,

Considérant que les modifications successives apportées au projet d'aménagement de la place de la Fontaine ont eu pour conséquence de faire évoluer le montant prévisionnel des travaux à 771.280,00 euros HT puis à 665.903,00 euros HT, Considérant l'adoption de l'Avant-Projet Définitif,

Considérant que les honoraires de maîtrise d'œuvre calculés sur la base du montant des travaux, s'élèvent à 76.061,52 euros HT,

Considérant que la réalisation du projet a été différée avec une réception des travaux repoussée à avril 2018,

Vu le projet d'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Fontaine, pour un montant de 14.461,52 euros HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1.

Marché de travaux de voirie – Rue des Châgnes

Autorisation de signer un marché avant le début de la procédure.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AV 12, sise à l'angle des allées des Primevères et des Tamaris, d'une superficie de 98 m² auprès de M. PERRAT Eric pour le prix de 1 €.

Approbation d'une convention type relative à la réhabilitation de galeries commerciales situées sur le domaine public communal

Bail à construction du 14 octobre 1989 et avenant du 1er août 2009 conclu avec la SARL LES GOLFS DE LA PALMYRE : Modification de l'emprise concédée.

INTERCOMMUNALITÉ

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Compétence PLU

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2017

FINANCES

Occupation des locaux commerciaux place de la Halle. Choix des commerces. La Commune de Les Mathes - La Palmyre travaille actuellement sur un projet de construction de locaux commerciaux et la requalification de la halle ouverte Place de la Halle. Ce projet a pour objectif de créer un pôle commercial et de services, complémentaire aux commerces existants en centre-ville, pour contribuer au dynamisme et à l'attractivité de son cœur de bourg historique. Attendu que le Conseil Départemental peut attribuer une subvention pour soutenir les projets favorisant l'implantation de commerces de première

nécessité et non concurrentiels, au titre du fonds d'aide départemental pour la revitalisation des centres des petites communes de moins de 5000 habitants, considérant qu'afin de compléter le dossier de demande de subventions adressé au Conseil Départemental, ce dernier demande que le Conseil Municipal arrête par délibération son choix sur la nature des commerces qui seront implantés dans les quatre nouveaux locaux commerciaux DIT que les locaux commerciaux de la place de la Halle seront occupés par les commerces suivants : **Fleuriste, Traiteur, Fruits et légumes, Produits régionaux-cadeaux-souvenirs.**

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2017

FINANCES

Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour la « construction de cases commerciales et la requalification de la halle ouverte dans le centre bourg » Commune des Mathes.

Subvention de fonctionnement d'un montant de 200 € attribuée à l'association Flex Latitude au titre de l'année 2017.

INTERCOMMUNALITÉ

Transfert de la compétence en matière de « zones d'activités économiques (ZAE) ». Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Transfert de la compétence en matière de « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme ». Opposition au rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Zone d'activité économique. Transfert en pleine propriété à la CARA des biens nécessaires à l'exercice de la compétence. Détermination des conditions financières et patrimoniales.

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au 1er janvier 2018. Compétence GEMAPI et modification de la rédaction de la compétence relative aux gens du voyage.

PERSONNEL

Convention pour la mission de contrôle et d'inspection par l'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI).

Modification de l'organigramme des services à compter du 1er janvier 2018.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Approbation du bail portant sur une partie de la parcelle AI 81, au profit de la société FREE MOBILE pour y implanter des installations de communications électroniques.

Procédures de publicité et de sélection préalables à la délivrance de titres d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique. La loi impose aux collectivités, depuis le 1er juillet 2017, pour toute délivrance d'un titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique, d'organiser une procédure de sélection préalable. Le Conseil fixe en conséquence les modalités de mise en œuvre de cette procédure préalable à la délivrance de titres d'occupation du domaine public communal en vue d'une exploitation économique.

ENVIRONNEMENT

Avis favorable de la commune sur le projet soumis à enquête publique de « Jonction cyclable du Chemin de Royan et mise en sécurité des cheminements doux de la route de La Fouasse. »



Ils nous ont quittés

BAULANDE Karen Sandra épouse LACOMBE (25/04/1975 – 18/08/2017)

BOURREE Marie Josèphe (24/09/1927 – 10/06/2017))

FRANCHAUD Annick Ginette épouse ROBIN (21/07/1950 – 17/09/2017)

MORIN Bruno (30/10/1963 – 01/09/2017)

RAINE Michelle Pierrette veuve BRISSON-GOULVANT (15/02/1931 – 17/11/2017)

SZUSTAKIEWICZ Danuta Téréza épouse MOREAU (11/05/1947 – 15/11/2017)

TUARZE Michel (19/07/1939 – 07/08/2017)

VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Outre l'ensemble des affaires communales, votre Maire suit plus particulièrement les dossiers liés au Tourisme, au Personnel et à la Communication.
Conseiller Communautaire
Reçoit sur rendez-vous du lundi après-midi au samedi midi : 05 46 22 38 73
p.gadreau@lesmatheslapalmyre.fr



LE MAIRE

PHILIPPE GADREAU

1^{ÈRE} ADJOINTE

MARIE BASCLE

Port, Centre Communal d'Action Sociale.
Conseillère Communautaire
RDV lundis et samedis matin
05 46 22 38 73
elus@lesmatheslapalmyre.fr

2^{ÈME} ADJOINTE

MARIE-DENISE BITEAU

Finances, Marchés Publics
RDV mardis après-midi, jeudis et samedis matin
05 46 22 38 73
elus@lesmatheslapalmyre.fr

3^{ÈME} ADJOINT

JEAN-PIERRE CARON

Sécurité, Environnement, Relations avec les collectivités
RDV lundis après-midi et samedis matin
05 46 22 38 73
jp.caron@lesmatheslapalmyre.fr

4^{ÈME} ADJOINTE

STÉPHANIE CRASSO

Urbanisme, PLU et Habitat
RDV mercredis après-midi et samedis matin
05 46 22 38 73
s.crasso@lesmatheslapalmyre.fr

5^{ÈME} ADJOINT

DANIEL FRADIN

Travaux, Bâtiments, Voirie, Espaces Verts
RDV mercredis matin et samedis matin
05 46 22 38 73
elus@lesmatheslapalmyre.fr

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

PHILIPPE SAENZ

Enseignement, Jeunesse et Sport
Disponible sur RDV :
06 24 65 67 21
elus@lesmatheslapalmyre.fr

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

DOMINIQUE MAINARD

Commerces, Marchés Forains Artisanat, Associations, CCAS
RDV vendredis après-midi et samedis matin
05 46 22 38 73
elus@lesmatheslapalmyre.fr



LES CONSEILLERS

JEAN-CLAUDE PILLET
MARCEL MOINARD
JOËL FORGIT
DANIELLE GOURDON
CLAUDIE LEYRAUD
THIERRY MOLLE
KARINE POUILLAT
JEAN-LOUIS AMSELLEM
BERNARD LARGETEAU
FRANÇOIS-XAVIER DEGORCE-DUMAS
SOPHIE THIRÉ

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'URBANISME : Philippe GADREAU, Stéphanie CRASSO, Marie-Denise BITEAU, Philippe SAENZ, Claudie LEYRAUD, Jean-Pierre CARON, François-Xavier DEGORCE-DUMAS, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION DES MARCHÉS FORAIN ET ARTISANAL : Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Joël FORGIT, Philippe SAENZ, Jean-Louis AMSELLEM, Marie BASCLE.

COMMISSION DES FETES ET CÉRÉMONIES - ASSOCIATIONS : Philippe GADREAU, Joël FORGIT, Philippe SAENZ, Dominique MAINARD, Karine POUILLAT, Sophie THIRÉ, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION DE RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL : Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Jean-Claude PILLET, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES ANNEAUX DU PORT DE BONNE-ANSE : Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Philippe SAENZ, François-Xavier DEGORCE-DUMAS.

ENSEIGNEMENT : Philippe GADREAU, Philippe SAENZ.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

COMMISSION SPORT : Philippe GADREAU, Thierry MOLLE, Jean-Louis AMSELLEM, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION ÉQUINE : Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Philippe SAENZ.

COMMISSION ÉCOLE, LYCÉE, COLLÈGE : Philippe GADREAU, Philippe SAENZ, Karine POUILLAT.

COMMISSION HANDICAPÉS : Philippe GADREAU, Marie BASCLE, Karine POUILLAT, Jean-Claude PILLET.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Claudie LEYRAUD, Stéphanie CRASSO, Philippe SAENZ, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION TOURISME : Philippe GADREAU, Thierry MOLLE, Dominique MAINARD, Karine POUILLAT, Claudie LEYRAUD, Jean-Louis AMSELLEM, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : Philippe GADREAU, Marie BASCLE, Marie-Denise BITEAU.

Les Commissions extra-municipales sont ouvertes aux administrés qui souhaiteraient les intégrer.
N'hésitez pas à vous manifester en mairie.

Travaux et équipements

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN MAIRIE

Suite à un audit énergétique des bâtiments communaux et plus particulièrement de la mairie, effectué par les services de la Communauté d'agglomération, des travaux d'amélioration ont été réalisés par la pose de plafonds isolants associés à un éclairage LED permettant ainsi une meilleure isolation des locaux et un confort visuel tout en permettant une consommation maîtrisée de l'énergie.



Vous aussi, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CARA pour des conseils en matière d'économie d'énergie.

Espace Info Energie

107 Avenue de Rochefort

17201 ROYAN CEDEX

Valentine BIZET

infoenergie@agglo-royan.fr - 05 46 22 19 36

INFO → ÉNERGIE

Réseau des Espaces Info Energie
<http://www.eie-alpc.org/>
Un service public gratuit d'information sur l'énergie

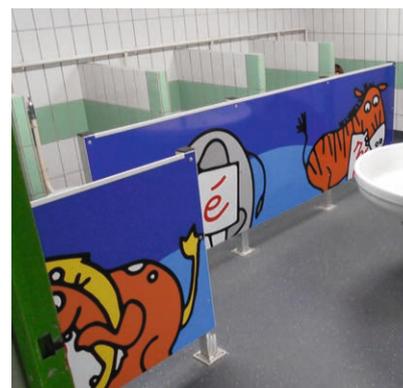
Vous avez un projet de **rénovation énergétique** ou de **construction neuve** d'un logement ?

Le conseiller de l'**Espace Info Energie** de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique vous accompagne gratuitement, de manière personnalisée, tout au long de votre projet, sur toutes vos questions techniques et financières liées à l'énergie :

- Comment réduire ma facture d'énergie (gestes, équipements, isolation, chauffage, ventilation...)?
- Comment faire pour construire une maison performante aujourd'hui (conception bioclimatique, isolation, chauffage, ventilation)?
- Quelles sont les aides financières pour mon projet (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, certificat d'économie d'énergie, aides régionales et locales...)?
- Quelles énergies renouvelables choisir pour mon logement (panneaux solaires, chaudière au bois...)?
- Comment mettre en œuvre une isolation efficace et de qualité?
- A quoi sert un diagnostic de performance énergétique (DPE)?
- Quelle différence avec une étude thermique? Quels sont les moyens pour rendre plus économe et performante une habitation existante?

TRAVAUX À L'ÉCOLE

A l'école ce sont des aménagements visant à améliorer le confort de chacun qui ont été réalisés. Ainsi des volets roulants ont été posés sur les baies vitrées du restaurant scolaire assurant une meilleure sécurité, des économies d'énergie et une protection solaire. Dans les sanitaires, des panneaux ont été mis en place pour préserver l'intimité des enfants lors de l'utilisation de ce lieu.



PLACE DE LA HALLE

Les travaux Place de la Halle ont débuté.

La construction des futurs locaux commerciaux est en cours et la halle est déjà surmontée de son lanterneau.

Les travaux dureront tout l'hiver et devraient être terminés en mars 2018.

Le voile sera alors levé sur ce cœur de bourg réaménagé, enrichi de ses nouveaux commerçants. Et le lieu pourra retrouver ses marchés, et ses différents rassemblements populaires que vous aimez tant.



PLACE DE LA FONTAINE

Il est presque difficile de reconnaître les lieux !

La place de la Fontaine n'a plus de place que le nom. Les engins de démolition ont fait leur œuvre.

Un chantier d'envergure pour offrir un tout nouveau visage au centre commercial de La Palmyre.

Rendez-vous au printemps pour le découvrir.



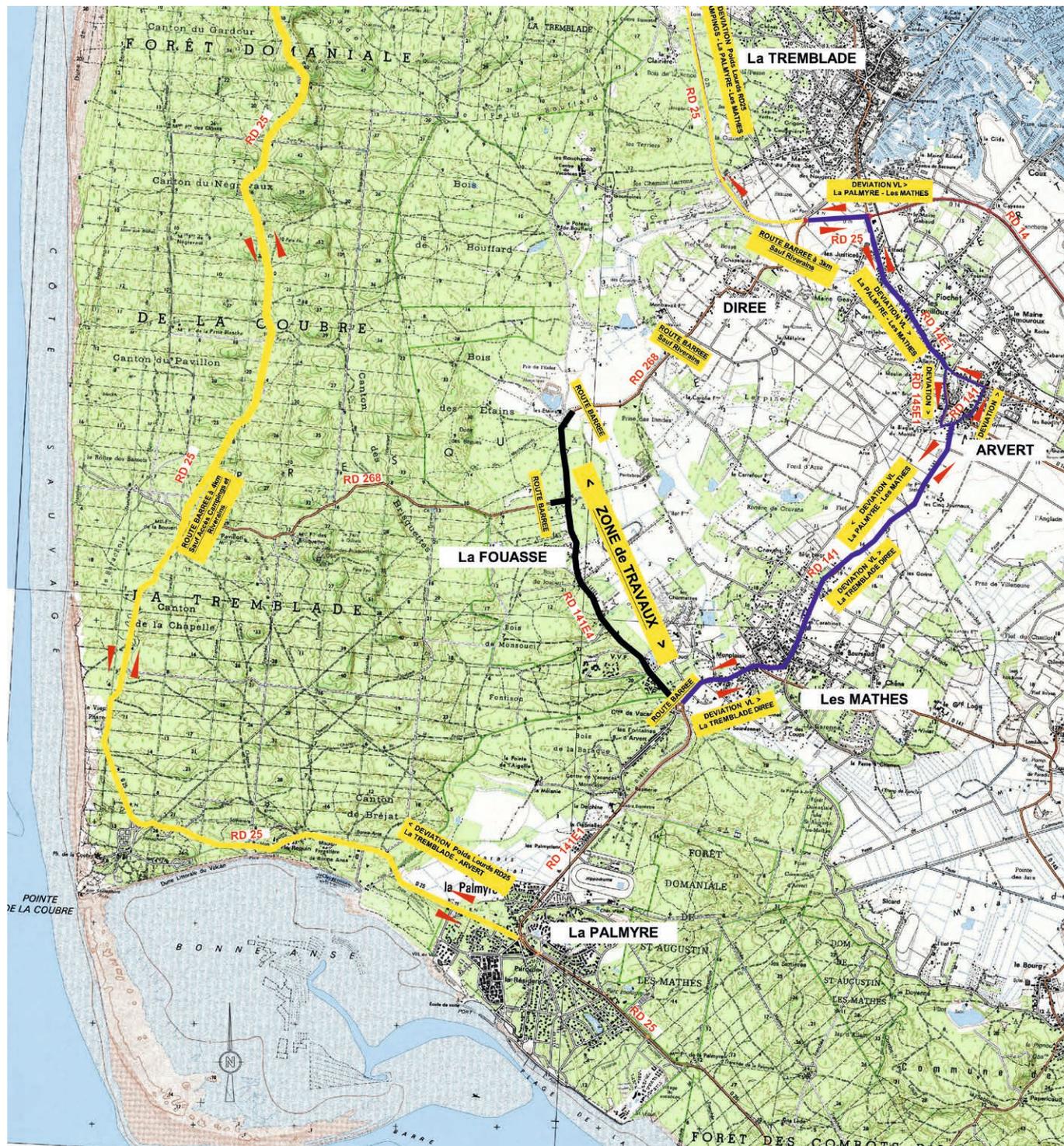
AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA FOUASSE - PLAN DE DÉVIATION

Les travaux d'aménagement de la Route de la Fouasse ont débuté.

Du 8 janvier au 6 avril 2018, la route sera fermée entre le rond-point de la Baraque et le virage des Étains.

Pendant cette période l'itinéraire de déviation s'effectuera par Arvert pour les véhicules légers et par La Tremblade/Ronce Les Bains pour les poids lourds.

En tout état de cause, la route de la Fouasse sera de nouveau ouverte pour les vacances de Pâques. Un alternat sera alors mis en place jusqu'à la fin du chantier.



DEVIATIONS PL et VL - Travaux RD268 et RD141E4 - Route de la Fouasse- Les MATHES

6 Décembre 2017 ->

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
AGENCE de MARENNES

Vie municipale

FÊTE DE LA ST JEAN

La fête de la St Jean marque traditionnellement l'annonce de la saison estivale. Après le concert "LA DINAMITAA", c'est le spectacle de feu Astro Diva de la compagnie ÉLIXIR qui a embrasé la plage.



LES MARCHES NOCTURNES DU VENDREDI

Quel succès ! Cet été, le vendredi soir, la place du marché des Mathes, a été le RENDEZ-VOUS, où se sont rassemblées des centaines de personnes pour déguster sur place de bons produits et partager un bon moment.

Cette manifestation, accompagnée de ses animations musicales, a connu une nouvelle fois un franc succès.

Les marchés nocturnes gourmands de la saison 2017 se sont clôturés par une soirée spéciale « Cabaret », où vous étiez nombreux à avoir participé. Rendez-vous l'été prochain.



ANIMATIONS ESTIVALES

Pour sa première année, le service animation de la mairie n'a pas manqué d'initiatives et d'occupations.

Dans la lignée des animations organisées sous l'égide de l'Office du Tourisme les années précédentes, agrémenté de nouvelles programmations, c'est un florilège d'événements qui a ponctué notre été.

Retour en images...



T'CHICABOUM au Square de l'Océan



Exposition de voitures anciennes



Cours de Fitness sur la plage avec BENEFITNESS



Concert DOYNA à La Palmyre



Nino COSRTRINI - La Pinède



Le piano de Frédéric LA VERDE - Point sublime La Palmyre



Tournée d'été 7UP



Spectacle LOVE LIGHT au Square de l'Océan



BONDICLOWN en déambulation dans les rues de La Palmyre

Le service animation souhaite remercier les agents des services techniques pour leur travail et leur implication, dans l'organisation des événements de la commune..

À LA CROISÉE DES PHARES

Le 13 août dernier ce ne sont pas moins de 30 000 personnes qui sont venues assister au Spectacle Pyrotechnique "À la Croisée des Phares, Les Feux d'Aliénor".

Nous avons eu la chance de bénéficier d'un temps idéal malgré le petit vent du matin, celui-ci comme d'habitude s'étant fait discret une fois la nuit tombée.

Le spectacle fut grandiose et unique, magnifique...

Nous saluons le professionnalisme de Carat pyrotechnie pour la magie des artifices mais également la virtuosité des musiciens : Mathias GUERRY, Karim DUMENIL et Laurent LESUR.

Et bien sûr, nous n'oublions pas notre "historien" André PAULY, pour l'écriture du texte et de son interprétation, accompagné par Marie-Noëlle GLADEL.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné l'année prochaine.



© T. AVAN



© Anthony Rosier



LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI

Cette année, un nouveau concept a été imaginé pour animer la station en été : Un rendez-vous Jazz ou Classique à 11h00, chaque mardi de l'été, à la chapelle de La Palmyre. Un lieu unique et un horaire atypique dans le but de capter un public familial. 8 dates ont été proposées, 7 à la Chapelle de La Palmyre et 1 dans le parc derrière la Mairie.

Ce nouvel événement mettant en scène des artistes très professionnels, a été très apprécié du public, avec en moyenne 150 personnes par date.

Une réussite !



1er août
Duo violon guitare avec Matthias GUERRY et Christophe PAILLET



11 juillet
QUATOR WASSILY



29 août
Elle va... piano



15 août
Le parc situé derrière la mairie s'est avéré un magnifique lieu de substitution lors du concert de l'ensemble OSMOSE



25 juillet
SWEET N'SWING - Trio Jazz



18 juillet
Moment fort : l'Orchestre symphonique junior de l'académie musicale de Royan

LES MATHENSCENES

Pour sa première saison, le rendez-vous récurrent des MathenScenes a su trouver son public.

5 soirées ont été programmées en 2017 et la fréquentation est allée crescendo.

Notre petite église St Cyr et Ste Julitte n'a notamment pas pu accueillir tous les spectateurs venus assister au concert du Chœur de Gospel de La Rochelle le 14 octobre. Un beau succès, dans une ambiance d'échange entre le chœur et le public.

Pour le dernier concert de l'année, c'est ensuite le groupe Soul Kays qui a mis le feu à l'Espace MultiLoisirs lors de la soirée hommage à Otis Redding.

Les artistes ont clairement enflammé la salle !

Pour ceux qui les auraient manqués, ils reviendront l'été prochain pour un concert de soul en plein air.



Les billets des soirées "MathenScenes" sont désormais en vente dans les Offices de Tourisme de La Palmyre - Les Mathes, Royan, La Tremblade, Vaux/Mer et St Palais/Mer



The C4TET



Hommage à Barbara - Daniel ESTEVE - Michaël THIZY



Yannick JAULIN



Chœur de Gospel de La Rochelle



© T. AVAN



Hommage à Otis Redding - SOUL KAYS

LA COURSE DES ÉLUS

Forts d'une première expérience en 2015, les élus n'ont pas craint de remonter sur les sulkys aux côtés de drivers professionnels pour s'affronter sur la piste de l'hippodrome. Émotions fortes garanties.



OCTOBRE ROSE

A l'occasion d'Octobre Rose, mois international de dépistage du cancer du sein, la commune et le Club Med de La Palmyre ont organisé une soirée dans le cadre de la nouvelle campagne de sensibilisation lancée par l'association Le Cancer du Sein, Parlons-en !

L'objectif est de fédérer les femmes, de sensibiliser l'opinion publique au cancer du sein tout en gardant un message d'espoir : lutter contre le cancer, c'est avant tout lutter pour que la vie continue, et avec elle, la joie de vivre.



Cette soirée a permis de reverser la somme de 325 € à l'association LUCIDE 17 qui agit pour le dépistage du cancer.

11 NOVEMBRE

Les habitants des Mathes-La Palmyre se sont recueillis, place de l'église pour participer à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Une nouvelle fois encore, ont participé à cette manifestation patriotique les élèves de l'école élémentaire, en présence aussi des autorités civiles et militaires.

Ce moment a été un très bel hommage rendu aux victimes de cette tragédie, avec beaucoup d'émotions et d'humilité. Le Maire, Philippe GADREAU a remercié les participants et les a invités à se rendre à la mairie pour le traditionnel cocktail.





HALLOWEEN



MERCI ! Merci à tous de faire de cette journée, chaque année, un succès par votre présence si nombreuse.



Une centaine d'inscrits au concours de déguisement



Une soixantaine d'enfants venus avec leur club équestre



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

JANVIER

Samedi 13

SUPER LOTO DU 'PRESQU'ÎLE FOOTBALL CLUB'

Espace Multi-Loisirs, Les Mathes
Infos : 06 08 36 48 79

Dimanche 28

CHOUCROUTE

Repas comprenant KIR, amuse-bouche, choucroute, fromage et dessert.

Après-midi dansant animé par ARTIDORO.

Tarif: 24 Euros sans les vins

Réservation dès le 8 janvier au 06.81.29.63.27

Organisé par le Comité des Fêtes

Espace Multi-Loisirs, Les Mathes

FÉVRIER

Samedi 10 et Dimanche 11

PLAY & LEGO – 3^{ÈME} ÉDITION

Samedi de 10h à 19h et Dimanche de 9h30 à 18h

Exposition de figurines issues de collections privées

Legs play : dioramas, ateliers, tombola, restauration

Entrée gratuite

Espace Multi-Loisirs, Les Mathes

Infos : 06 24 65 67 21 / fifimpm@hotmail.com

Vendredi 23

« ACTION ESTRAN »

Nettoyage manuel et pédagogique de la plage
RDV au Parking des Combots.

Infos : Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire

05 46 23 77 77 / info@leparcdelestuaire.com

www.laparcdelestuaire.com

Dimanche 25

CARNAVAL DES MATHES

Maquillage / Animations musicales / Déambulation

Restauration sur place

Parvis de l'Église, Les Mathes

Infos : 06 28 11 38 02



MARS

Dimanche 11

SALON DE LA FEMME

Entrée gratuite

Espace Multi-Loisirs Les Mathes

Infos : 06 28 11 38 02

21h

CONCERT LES MATHENSCÈNES

The Sugar Hearts

The Sugar Hearts est un groupe swing jazz comprenant trois voix féminines en "close harmony" et trois musiciens : un pianiste, un contrebassiste et un batteur.

Avec des costumes rétro et un décor vintage, les "Sugar Hearts" vous feront découvrir ou redécouvrir des tubes des années 30 aux années 60 ou encore des tubes actuels totalement revisités en swing jazz et harmonisés !

Le vintage revenant depuis quelques temps "à la mode", ce groupe plaira autant aux amoureux du jazz qu'à la génération actuelle.

Du swing, des petites chorégraphies, du cœur, de l'humour, du charme et de l'expérience : The Sugar Hearts !

AVRIL

Lundi 2

FÊTES DE PÂQUES

Animations enfants - Concert

Chasse aux œufs - Gratuit

Podium de la Pinède

Infos : 05 46 22 41 07

COURSES HIPPIQUES

Hippodrome Royan Atlantique, La Palmyre

Entrée 6€ / Gratuit – de 18 ans

<http://hippodrome-royan17.blogspot.fr/>

MAI

Jeudi 10

FAITES DU NAUTISME

Base nautique Les Mathes - La Palmyre
Esplanade de Bonne Anse.

FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE

Le festival Musiques et Gastronomie investira de nouveau le port de La Palmyre les :

Samedi 19 et dimanche 20 mai

Un week-end à ne pas manquer !

JUIN

Jeudi 21 juin

FÊTE DE MUSIQUE

Samedi 23 Juin

VIDE-GRENIERS

organisé par le Club de Foot des Mathes
La Palmyre.

LA FÊTE DE LA SAINT JEAN

Dimanche 24 juin

Magie de lumières sur la plage, à La Palmyre.

LE CINÉMA LE PALMYR

Vous donne rendez-vous à l'Espace Multi-Loisirs les mardis et jeudis soir.

DÉPART EN RETRAITE - MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le 13 septembre dernier a été l'occasion de remercier Madame Pierrette PRINCE suite à son départ en retraite et après 43 années de service au sein du personnel communal.

Monsieur le maire a également remis des médailles du travail à Madame Nadine SALINAS et Messieurs Erick GARATIN et Thierry SARDA-GOURDOU.

S'en est suivi un petit cocktail déjeunatoire à l'issue duquel Monsieur le Maire a invité l'ensemble du personnel à la projection de « L'expédition Shackleton », récit d'un explorateur hors pair, qui a su ramener son équipage sain et sauf d'une aventure incroyable.



Infos pratiques

LA MÉDIATHÈQUE PREND SES MARQUES

Inaugurée en début d'année, la médiathèque prend progressivement son rythme de croisière avec, à la manœuvre, une équipe de bénévoles solide et motivée.

Présentation de la bibliothèque

A votre disposition, vous pourrez bénéficier d'un fond important de près de 3000 ouvrages (romans, documentaires et BD) destinés aux lecteurs de tout âge.

Plusieurs fois par an, la bibliothèque achète de nouveaux ouvrages en fonction de l'actualité littéraire (Prix littéraires...) et des demandes des adhérents.

Un espace d'accueil dédié est réservé aux jeunes enfants et aux classes de l'école primaire de la commune.

Un poste informatique est à votre disposition en libre-service pendant les heures d'ouverture et offre un accès libre et gratuit à Internet et au Pack Office Microsoft.



Animations

Périodiquement, des expositions de tableaux et photographies sont présentées en accès libre et gratuit pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.



Modalités de prêt des ouvrages

La consultation sur place est libre et gratuite. Une inscription à la bibliothèque est nécessaire pour emprunter les ouvrages. L'inscription est gratuite.

Il est possible d'emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines renouvelable une fois.

Inscription

L'inscription s'effectue à la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture.

Elle est individuelle ou familiale et est renouvelée tacitement chaque année à la date anniversaire.

Horaires d'ouverture :

Le lundi : 14h30 – 17h30

Le mercredi : 16h00 – 19h00

Le samedi : 10h00 – 12h30

Vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez plus ! L'équipe de bénévoles, Jacqueline, Josiane, Lalie, Loïc, Marianne, Marie-Christine, Marie-Denise, Marie-Pierre, Maryline, Maryse, Mick, Nicole et Viviane, sera heureuse de vous accueillir.

Venez rejoindre les 234 adhérents !!!

N.B : La bibliothèque recrute de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés, venez les rencontrer. Vous serez les bienvenus.

MÉDIATHÈQUE
Rue Henri Érable
17570 Les Mathes – La Palmyre

Contact :
Tel : 05 46 22 32 09
Mail : mediatheque@lesmatheslapalmyre.fr

 : Médiathèque Les Mathes



Bon à savoir : Les nouveautés sont régulièrement annoncées sur la page Facebook de la médiathèque.

SANTÉ

Madame Solène DI FRANCESCO,

pédicure - podologue
vous informe qu'elle succède
depuis le 1er septembre 2017 à
Madame Claire BONNIGAL
8 Rue Sainte Marie
17570 LES MATHES
☎ 05 17 25 18 82



Installation d'une sophrologue



La «Sophrologie» dugrec SOS-PHREN-LOGOS ou « étude de la conscience en équilibre » a été créée par un neuro-psychiatre colombien d'origine espagnole, le Dr Alfonso Caycedo en 1960. Elle associe plusieurs techniques inspirées du yoga, de la relaxation progressive et training autogène), de l'autosuggestion (méthode Coué), de l'hypnose et de la méditation.

C'est une méthode verbale et non tactile qui permet à chacun d'améliorer son bien-être physique et mental en développant l'écoute de ses ressentis. Les exercices peuvent être réalisés en toute autonomie. Ils sont simples, accessibles à tous car adaptables aux besoins et aux contraintes de chacun.

La sophrologie peut être utilisée en développement personnel ou en accompagnement thérapeutique.

Les champs d'application possibles :

Stress ; confiance en soi ; estime de soi ; concentration ; mémoire ; adaptabilité ; gérer les émotions ; prise de parole en public ; préparation à un examen, une compétition ; accompagnement à l'accouchement ; phobies et pulsions ; troubles du sommeil ; état dépressif ; mieux vivre avec sa maladie, avec ses traitements ; gestion de la douleur.....

Cette méthode ne se substitue en aucun cas à un suivi médical et/ou à un traitement médicamenteux.

Mme Marie Vanderdonth

8 Rue Sainte Marie - 17570 LES MATHES - ☎ 06 78 69 78 59

ACCESSIBILITÉ DANS LES ERP

L'accessibilité d'un Etablissement Recevant du Public concerne :

- les cheminements extérieurs,
- le stationnement des véhicules,
- les conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments,
- les circulations horizontales et verticales à l'intérieur des bâtiments,
- les locaux intérieurs et les sanitaires ouverts au public,
- les portes, les sas intérieurs et les sorties,
- les revêtements des sols et des parois,
- les équipements et mobiliers intérieurs et extérieurs susceptibles d'y être installés (dispositifs d'éclairage et d'information des usagers, par exemple).

LE REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

Depuis le 30 septembre 2017, tout exploitant d'un Établissement Recevant du Public (ERP) doit mettre à disposition un **registre public d'accessibilité**, qui a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations.

Le registre, pour être aussi utile qu'efficace, doit être simple et compréhensible par tous. Cette simplicité doit également se retrouver dès son élaboration. Il s'agit là en effet d'un outil de communication entre l'ERP et sa clientèle, un moyen de promouvoir la qualité d'un accueil de tous les publics et de l'attention portée à chacun.

Pour obtenir toutes les informations afin d'établir votre registre public d'accessibilité : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr> > politiques publiques > Accessibilité > L'accessibilité des établissements recevant du public.



Ad'AP et registre d'accessibilité : ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF !

Il a été signalé en mairie à diverses reprises, un démarchage téléphonique insistant, voire menaçant, de certaines sociétés qui vont parfois jusqu'à se faire passer pour une autorité administrative. Ces sociétés n'émanent pas des services de l'État, elles pratiquent du démarchage abusif et agressif !

Par conséquent, nous vous recommandons la plus grande vigilance en ne donnant JAMAIS vos coordonnées personnelles et bancaires au téléphone.

Ce démarchage malintentionné peut également s'opérer par courrier, fax, mail ou porte-à-porte. Souvent ces sociétés utilisent frauduleusement les logos officiels d'administrations ou d'associations, menacent de sanctions financières, harcèlent méthodiquement les commerçants dès lors qu'ils leur ont répondu. Peu scrupuleuses, elles proposent l'élaboration d'Ad'Ap ou de registre à des prix exorbitants, pour des prestations insuffisantes voire inexistantes.

La Délégation Ministérielle d'Accessibilité met à disposition un document expliquant comment reconnaître un démarchage abusif : www.ecologique-solidaire.gouv.fr > politiques publiques > Accessibilité > L'Ad'AP > Démarchage agressif : quelle conduite tenir ?

De nouvelles formalités en mairie...

L'ENREGISTREMENT DU PACS

Depuis le 1er novembre 2017, il revient désormais à la mairie et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de pacte civil de solidarité et la dissolution de celui-ci.

La mairie pourra enregistrer les PACS dont les partenaires auront leur domicile aux Mathes – La Palmyre.

Les demandes sont à déposer en main propre en mairie ou à adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

Les pièces à fournir :

- **Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité** et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02),
- **Convention de PACS** (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02),
- **Acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger,
- **Pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité, passeport...).

Selon les cas, des pièces complémentaires sont à fournir (veuvage, divorce...).

Vous trouverez des informations détaillées ainsi que tous les formulaires à télécharger sur le site internet du service public: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

Une fois la vérification de la conformité du dossier opérée, les futurs partenaires seront contactés pour fixer un **rendez-vous** avec l'officier d'état civil délégué et procéder aux formalités d'enregistrement (présence indispensable des deux partenaires munis de leur pièce d'identité en cours de validité.)

A noter : la mairie ne garde aucune copie de la convention enregistrée. Les originaux sont restitués aux partenaires. Ils seront à conserver précieusement.

L'enregistrement du PACS fera l'objet d'une publication en marge de l'acte de naissance de chacun des partenaires.



Attention, il n'appartient pas à l'officier d'état civil d'apprécier la validité des clauses de la convention, ni de conseiller les partenaires quant au contenu de celle-ci.

Pour obtenir des conseils quant au contenu de la convention de PACS et aux dispositions complémentaires à prendre pour protéger le partenaire, vous devez vous rapprocher d'un professionnel du droit.

Lorsque la convention est passée devant notaire, c'est le notaire qui l'enregistre.

LE CHANGEMENT DE PRÉNOM



Depuis le 20 novembre 2016, suite à la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, les demandes de changement de prénom s'effectuent à la mairie et non plus auprès du Tribunal de Grande Instance.

Pour demander à changer de prénom, il faut justifier d'un **intérêt légitime** qui doit être **démonstré** par le dépôt d'un dossier (certificats médicaux, témoignages, justificatifs de domicile...).

La mairie compétente est celle du lieu de résidence ou celle du lieu de naissance.

Pour un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

La demande peut porter sur la modification, l'ajout ou la suppression d'un prénom, ou simplement sur la modification de l'ordre des prénoms.

En cas de suite favorable, la décision sera inscrite sur le registre de l'état civil. Une fois l'acte de naissance mis à jour, il sera possible de modifier ses titres d'identité.

Si l'officier d'état civil estime que la demande n'est pas justifiée par un intérêt légitime, il saisit le procureur de la République.

Après examen de la demande, si le procureur s'oppose au changement de prénom, le juge aux affaires familiales pourra être saisi à son tour.

Toutes les informations sur la procédure à suivre sont à retrouver sur le site internet du service public :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885

LISTES ÉLECTORALES RAPPEL

Cette année, le 31 décembre est un dimanche.

Vous pourrez donc vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, jusqu'au :

Samedi 30 décembre entre 10h00 et 12h00

muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Et de nouvelles démarches en ligne

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, il n'est dorénavant plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'**immatriculation de leurs véhicules** ou celles relatives au **permis de conduire**.

Les démarches se font nécessairement en ligne, depuis les sites dédiés :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Si vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, il existe des points d'accueil situés à la préfecture de La Rochelle, dans les sous-préfectures de Saint-Jean-d'Angely, Saintes et Jonzac. En cas de difficulté, un agent, sur place, pourra vous aider dans votre démarche administrative.

Pour obtenir ou renouveler votre **carte d'identité** ou votre **passport**, vous pouvez également gagner du temps en remplissant une **pré-demande en ligne**.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>). Une fois connecté à votre espace personnel, vous pourrez ensuite sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer.



LES COMPTEURS LINKY

Les compteurs "nouvelle génération" sont en cours de déploiement sur notre commune.
Toutes les informations : <http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous>





Linky
le compteur communicant d'ERDF
Déploiement entre décembre 2015 et 2021

8 QUESTIONS QUE L'ON PEUT VOUS POSER

1/ Qui est concerné par le compteur Linky ?

Sont concernés par le compteur Linky, tous les foyers et bâtiments disposant d'une puissance inférieure à 36 kVa : particuliers, professionnels, entreprises, collectivités, État.

3/ Quel est le coût global du déploiement du compteur Linky ?

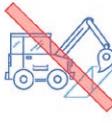
Environ 5 milliards d'euros qui englobent l'achat du matériel (compteurs et concentrateurs), la pose, le développement du système d'information et le pilotage du programme. La pose du compteur est gratuite pour les clients et les communes. Cet investissement financé par ERDF sera compensé par les économies réalisées sur les interventions techniques, les consommations non comptabilisées et le pilotage du réseau. Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'ERDF (au même titre que l'enfouissement de lignes...).

2/ Qui pose les compteurs Linky ?



Un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky, salarié d'ERDF ou d'une entreprise partenaire Linky. Dans le cas d'une entreprise partenaire, le technicien sera identifiable par un logo « Partenaire Linky » sur son badge et son véhicule. Ces opérations sont pilotées par ERDF. Dans tous les cas, un courrier d'ERDF prévient les clients du passage du technicien 45 jours avant sa venue, et donne le nom de l'entreprise chargée de la pose.

4/ Quels travaux engendre la pose du compteur Linky ?



Il n'y a ni travaux de voirie, ni sollicitation des services techniques municipaux, car tout se passe chez le client et dans l'enceinte des postes de distribution ERDF. Pour toute question, ERDF reste à disposition des municipalités. ➔





Linky
le compteur communicant d'ERDF
Déploiement entre décembre 2015 et 2021

8 QUESTIONS QUE L'ON PEUT VOUS POSER

5/ Quelles données enregistre le compteur Linky ?



Il enregistre les seules données de consommation d'électricité en kWh, et elles sont cryptées. Le compteur Linky ignore s'il s'agit de la télé, du lave-vaisselle ou du chauffe-eau. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...). Ces données sont la propriété des clients et ne peuvent en aucun cas être transmises à un tiers sans accord préalable. En revanche, certaines données agrégées et anonymisées (par quartier ou groupe de consommateurs) pourront être mises à disposition des collectivités territoriales (urbanisme, maîtrise de la demande d'énergie).

7/ Quelle est la durée de la pose d'un compteur Linky ?



Il faut environ 30 minutes pour installer Linky en lieu et place de l'ancien compteur. Lorsque le compteur est situé dans le logement (50 % des cas), la présence du client est nécessaire. Lorsqu'il est hors du logement, la présence du client n'est pas nécessaire.

6/ Un client peut-il refuser la pose du compteur Linky ?

Non. Les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à ERDF par les collectivités locales. Le compteur n'appartient pas au client. Juridiquement, le client doit permettre à ERDF l'accès au compteur.

8/ Le compteur Linky peut-il avoir un impact sur la santé ?

Non. Le changement du compteur actuel par Linky n'a pas d'impact sur la santé. Ce compteur utilise la technologie de courants porteurs en ligne (CPL). La communication par courants porteurs en ligne permet d'utiliser le réseau électrique existant pour transmettre des informations. Cette technologie fiable et éprouvée utilise le réseau électrique existant et ne nécessite ni travaux, ni nouveaux câblages. De la même façon, elle ne nécessite donc pas de tranchée ou travaux sur les réseaux. Enfin, elle respecte les normes sanitaires européennes et françaises. Elle est couramment utilisée en domotique : commandes de volets roulants, box Internet, etc.



Calendrier de collecte LES MATHES

| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1 lundi * | 1 jeudi | 1 jeudi | 1 dimanche | 1 mardi | 1 vendredi |
| 2 mardi | 2 vendredi | 2 vendredi | 2 lundi | 2 mercredi | 2 samedi |
| 3 mercredi | 3 samedi | 3 samedi | 3 mardi | 3 jeudi | 3 dimanche |
| 4 jeudi | 4 dimanche | 4 dimanche | 4 mercredi | 4 vendredi | 4 lundi |
| 5 vendredi | 5 lundi | 5 lundi | 5 jeudi | 5 samedi | 5 mardi |
| 6 samedi | 6 mardi | 6 mardi | 6 vendredi | 6 dimanche | 6 mercredi |
| 7 dimanche | 7 mercredi | 7 mercredi | 7 samedi | 7 lundi | 7 jeudi |
| 8 lundi | 8 jeudi | 8 jeudi | 8 dimanche | 8 mardi | 8 vendredi |
| 9 mardi | 9 vendredi | 9 vendredi | 9 lundi | 9 mercredi | 9 samedi |
| 10 mercredi | 10 samedi | 10 samedi | 10 mardi | 10 jeudi | 10 dimanche |
| 11 jeudi | 11 dimanche | 11 dimanche | 11 mercredi | 11 vendredi | 11 lundi |
| 12 vendredi | 12 lundi | 12 lundi | 12 jeudi | 12 samedi | 12 mardi |
| 13 samedi | 13 mardi | 13 mardi | 13 vendredi | 13 dimanche | 13 mercredi |
| 14 dimanche | 14 mercredi | 14 mercredi | 14 samedi | 14 lundi | 14 jeudi |
| 15 lundi | 15 jeudi | 15 jeudi | 15 dimanche | 15 mardi | 15 vendredi |
| 16 mardi | 16 vendredi | 16 vendredi | 16 lundi | 16 mercredi | 16 samedi |
| 17 mercredi | 17 samedi | 17 samedi | 17 mardi | 17 jeudi | 17 dimanche |
| 18 jeudi | 18 dimanche | 18 dimanche | 18 mercredi | 18 vendredi | 18 lundi |
| 19 vendredi | 19 lundi | 19 lundi | 19 jeudi | 19 samedi | 19 mardi |
| 20 samedi | 20 mardi | 20 mardi | 20 vendredi | 20 dimanche | 20 mercredi |
| 21 dimanche | 21 mercredi | 21 mercredi | 21 samedi | 21 lundi | 21 jeudi |
| 22 lundi | 22 jeudi | 22 jeudi | 22 dimanche | 22 mardi | 22 vendredi |
| 23 mardi | 23 vendredi | 23 vendredi | 23 lundi | 23 mercredi | 23 samedi |
| 24 mercredi | 24 samedi | 24 samedi | 24 mardi | 24 jeudi | 24 dimanche |
| 25 jeudi | 25 dimanche | 25 dimanche | 25 mercredi | 25 vendredi | 25 lundi |
| 26 vendredi | 26 lundi | 26 lundi | 26 jeudi | 26 samedi | 26 mardi |
| 27 samedi | 27 mardi | 27 mardi | 27 vendredi | 27 dimanche | 27 mercredi |
| 28 dimanche | 28 mercredi | 28 mercredi | 28 samedi | 28 lundi | 28 jeudi |
| 29 lundi | | 29 jeudi | 29 dimanche | 29 mardi | 29 vendredi |
| 30 mardi | | 30 vendredi | 30 lundi | 30 mercredi | 30 samedi |
| 31 mercredi | | 31 samedi | | 31 jeudi | |

* Exceptionnellement, la collecte des déchets non recyclés du lundi 1^{er} janvier 2018 sera reportée au mardi 2 janvier 2018.

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1 dimanche | 1 mercredi | 1 samedi | 1 lundi | 1 jeudi | 1 samedi |
| 2 lundi | 2 jeudi | 2 dimanche | 2 mardi | 2 vendredi | 2 dimanche |
| 3 mardi | 3 vendredi | 3 lundi | 3 mercredi | 3 samedi | 3 mercredi |
| 4 mercredi | 4 samedi | 4 mardi | 4 jeudi | 4 dimanche | 4 mardi |
| 5 jeudi | 5 dimanche | 5 mercredi | 5 vendredi | 5 lundi | 5 mercredi |
| 6 vendredi | 6 lundi | 6 jeudi | 6 samedi | 6 mardi | 6 jeudi |
| 7 samedi | 7 mardi | 7 vendredi | 7 dimanche | 7 mercredi | 7 vendredi |
| 8 dimanche | 8 mercredi | 8 samedi | 8 lundi | 8 jeudi | 8 samedi |
| 9 lundi | 9 jeudi | 9 dimanche | 9 mardi | 9 vendredi | 9 dimanche |
| 10 mardi | 10 vendredi | 10 lundi | 10 mercredi | 10 samedi | 10 lundi |
| 11 mercredi | 11 samedi | 11 mardi | 11 jeudi | 11 dimanche | 11 mardi |
| 12 jeudi | 12 dimanche | 12 mercredi | 12 vendredi | 12 lundi | 12 mercredi |
| 13 vendredi | 13 lundi | 13 jeudi | 13 samedi | 13 mardi | 13 jeudi |
| 14 samedi | 14 mardi | 14 vendredi | 14 dimanche | 14 mercredi | 14 vendredi |
| 15 dimanche | 15 mercredi | 15 samedi | 15 lundi | 15 jeudi | 15 samedi |
| 16 lundi | 16 jeudi | 16 dimanche | 16 mardi | 16 vendredi | 16 dimanche |
| 17 mardi | 17 vendredi | 17 lundi | 17 mercredi | 17 samedi | 17 lundi |
| 18 mercredi | 18 samedi | 18 mardi | 18 jeudi | 18 dimanche | 18 mardi |
| 19 jeudi | 19 dimanche | 19 mercredi | 19 vendredi | 19 lundi | 19 mercredi |
| 20 vendredi | 20 lundi | 20 jeudi | 20 samedi | 20 mardi | 20 jeudi |
| 21 samedi | 21 mardi | 21 vendredi | 21 dimanche | 21 mercredi | 21 vendredi |
| 22 dimanche | 22 mercredi | 22 samedi | 22 lundi | 22 jeudi | 22 samedi |
| 23 lundi | 23 jeudi | 23 dimanche | 23 mardi | 23 vendredi | 23 dimanche |
| 24 mardi | 24 vendredi | 24 lundi | 24 mercredi | 24 samedi | 24 lundi |
| 25 mercredi | 25 samedi | 25 mardi | 25 jeudi | 25 dimanche | 25 mardi |
| 26 jeudi | 26 dimanche | 26 mercredi | 26 vendredi | 26 lundi | 26 mercredi |
| 27 vendredi | 27 lundi | 27 jeudi | 27 samedi | 27 mardi | 27 jeudi |
| 28 samedi | 28 mardi | 28 vendredi | 28 dimanche | 28 mercredi | 28 vendredi |
| 29 dimanche | 29 mercredi | 29 samedi | 29 lundi | 29 jeudi | 29 samedi |
| 30 lundi | 30 jeudi | 30 dimanche | 30 mardi | 30 vendredi | 30 dimanche |
| 31 mardi | 31 vendredi | | 31 mercredi | | 31 lundi |

Sortir vos déchets la veille avant 20 h



Jours en jaune :
déchets à recycler



Jours en bleu : déchets végétaux

(en sacs papier ou fagots bien ficelés)
Tout autre contenant, tout fagot non manipulable
par une personne ou trop long (1m maxi) ne sera pas collecté.

Jours en vert :
déchets non recyclés



Un doute ? Une question ?

Appelez-nous au **05 46 39 64 64** du lundi au vendredi (9h-12h30 / 14h-17h30, accueil fermé le jeudi matin)
Courriel : service-dechets@agglo-royan.fr

Sécurité et environnement

SÉCURITÉ CIVILE - EXERCICE D'ÉVACUATION DE CAMPINGS

Le Préfet de la Charente-Maritime et ses services ont, en collaboration avec les Maires des communes de Les Mathes La Palmyre et La Tremblade, organisé un exercice de terrain afin de tester la mise en œuvre et l'organisation des secours dans le cadre du développement d'un feu de forêt en zone littorale. L'ensemble des services s'est donc mobilisé le 21 septembre 2017 à 18h00, pour répondre à cette situation.

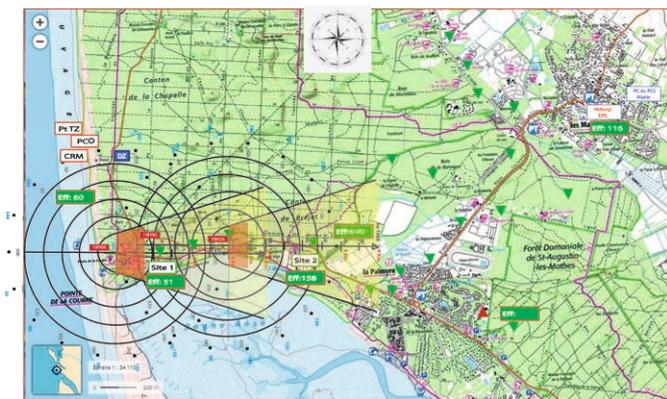
Pour ce qui concerne plus spécifiquement la commune, le déclenchement et la mise en œuvre du **Plan de Sauvegarde Communal** (PCS) se sont immédiatement imposés.



Les moyens « montant en puissance » la direction des secours a ensuite été prise en charge par le Directeur de Cabinet du Préfet.

Le retour d'expérience, « RETEX », de cet exercice a eu lieu à la préfecture le 28 novembre dernier et a fait l'objet d'un vaste tour de table dont les conclusions positives ont permis de conforter l'organisation du dispositif et d'apporter les quelques aménagements nécessaires.

Les élus et les services communaux, sous la direction du Directeur des Opérations de Secours (DOS) en la personne de Marie BASCLE (1^{ère} adjointe) ont, dans un premier temps, analysé la situation en liaison avec les premiers intervenants du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et de la Gendarmerie Nationale afin de prendre les premières mesures nécessaires notamment à la mise en sécurité puis à l'accueil des personnes évacuées des 2 campings ciblés par l'exercice.



En ma qualité d'Adjoint chargé de la Sécurité je tiens à m'associer au maire, Philippe GADREAU et à Marie BASCLE pour féliciter les élus et agents de notre collectivité pour leur participation à cet exercice.

De nouveau, la compétence et le professionnalisme dont ils ont fait preuve méritent les remerciements unanimes.

Jean-Pierre CARON

CRITÉRIUM JEUNE CONDUCTEUR



Les 7 et 8 août derniers, la piste itinérante de l'Autoroute du Club de l'Ouest s'est de nouveau installée à La Palmyre, pour sensibiliser les plus jeunes aux règles de sécurité routière.

A l'issue des 2 jours, une remise de diplômes a eu lieu pour les participants. La lauréate du critérium, âgée de 9 ans, a gagné son billet pour la finale qui aura lieu sur le site des 24h du Mans.

Prochain rendez-vous du Critérium
Samedi 28 avril 2018
Parking Aunis - Saintonge
LA PALMYRE



ACTION ESTRAN

En 2018, la commune participera de nouveau à l'action Estran militant pour un nettoyage manuel et pédagogique des plages. Rendez-vous plage de la Grande Côte le 23 février.

VENDREDI 23 FÉVRIER 2018, 14h30

« ACTION ESTRAN »
PLAGE DE LA GRANDE CÔTE

Nettoyage manuel et pédagogique de plage

Organisé conjointement par le Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire et les communes de Saint-Palais-sur-mer et Les Mathes-La Palmyre

RDV au parking des Combats, avenue de la Palmyre, à Saint-Palais-sur-Mer.
 Amener des gants épais et un gobelet pour partager le verre de l'amitié. Durée: 2h

Information : Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire
 05-46-23-77-77 - info@leparcdelestuaire.com
 www.leparcdelestuaire.com

Vie scolaire

INFO RESTAURANT SCOLAIRE

facebook

@rs.lesmathes

Saviez-vous que la restaurant scolaire avait maintenant sa page Facebook ?

Alimentée quasi quotidiennement par son Chef, Nicolas, vous y trouverez les menus bien sûr, mais également des recettes, des actualités gourmandes, des informations diététiques, des photos...

Bref, tout ce qu'il faut savoir sur le restaurant scolaire de l'école des Mathes, un restaurant scolaire pas tout à fait comme les autres !

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE, FOUS DE COURSE À PIED



Le samedi 14 novembre, l'école a organisé une course d'endurance dont l'ensemble des bénéficiaires aidera à financer le séjour en Dordogne des CE1-CE2-CM1-CM2 au mois de mai 2018.

Les élèves se sont entraînés lors d'un cycle course longue dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive.

Une soixantaine d'élèves de la maternelle à l'élémentaire ainsi qu'une quinzaine d'adultes... et un chien, ont répondu présents à cette belle manifestation sportive, festive au magnifique parc de la mairie.

Les coureurs, très motivés, se sont surpassés.

Les enseignantes remercient la municipalité et les parents qui ont répondu à l'appel pour aider à l'organisation.

Un grand remerciement également aux nombreux sponsors qui ont participé financièrement à cette action : les familles, les voisins, les collègues mais aussi des entreprises telles que SARL Bonneau Enric, Accrokite, Orgonne, Speed Bike, Techneau Logis 17, Ecurie Macaire, Atlantic La Palmyre, L'insolite, La Caisse d'Épargne et Intersport.

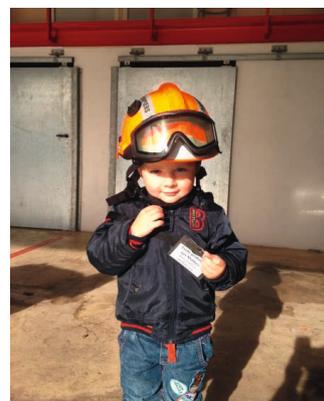


Vive le sport et vive la Dordogne !!!

SORTIE AU CENTRE DE SECOURS DE LA TREMBLADÉ

Le 10 novembre, la classe de Petite et Moyenne Sections est allée visiter le centre de secours de La Tremblade.

Au programme : visite du centre, de la remise et des engins, découverte de l'ambulance et du fourgon, atelier tenue et lance à eau, tour de fourgon, séance découverte du secourisme avec les Moyennes Sections.





Un grand merci aux sapeurs-pompiers volontaires et particulièrement à Mr Ouvrard pour leur disponibilité et leur investissement auprès des enfants.

SORTIE EN FORÊT DE LA COUBRE

Vendredi 10 novembre, les élèves de la classe de GS sont allés planter des pins maritimes dans la forêt de la Coubre avec l'aide des forestiers de l'ONF et quelques parents.



La population a toujours été partie prenante dans les opérations de reboisement du massif forestier.

C'est dans cette tradition que s'est inscrite cette opération avec les enfants de l'école.

Un lien entre générations

Plantation, mais aussi ramassage de végétaux pour confection d'herbiers, ou encore découverte de la forêt en compagnie de techniciens forestiers furent au programme de la journée.

Un moment symbolique fort qui permet de sensibiliser les enfants à l'histoire locale et à l'écocitoyenneté.



HALLOWEEN

C'est vendredi 18 octobre que s'est déroulée notre journée spéciale Halloween.

Au programme, sculpture sur citrouilles et décorations en tout genre, pâtisseries et amuse-bouche effrayants pour notre boum cauchemardesque !

A cette occasion nous avons dégusté les mets préparés dans chaque classe et nous nous sommes trémoussés sur une musique d'enfer !

Un grand merci aux parents et aux services techniques pour leur aide précieuse !



LES CM1/CM2 À LA BARRE

Cette année, notre classe de CM1/CM2 a participé à 8 séances de voile à la base nautique de La Palmyre.

Les CM1 ont fait de l'optimist et les CM2 du funboat.

Nous avons appris à nous équiper (combinaison et gilet de sauvetage) et à équiper nos bateaux, c'est à dire gréer.

Sur l'eau, nous avons appris à naviguer à deux et tout seul.

Ce que nous avons préféré, c'est l'exercice de l'homme à la mer où il fallait repêcher notre partenaire qui avait sauté à l'eau.

Nous avons tous adoré!

Les CM1 et les CM2



Ecole primaire Les Mathes

Classe de CM1-CM2 Madame Caute

2017-2018

APEEM

Notre association, l'APEEM (Association des Parents d'Élèves de l'École des Mathes) se compose de 6 membres :

- la Présidente: Melle MISSON Stéphanie
- la Vice Présidente: Melle ROUFFIGNAC Amélie
- la Secrétaire: Mme PONTABRY Annick
- la Vice Secrétaire: Mme CAYEZ Virginie
- le Trésorier: Mr MARTIN David
- la Vise Trésorière: Mme GASSER BENHENNOU Charlotte.

Nous avons également des bénévoles sur qui nous pouvons compter à chaque manifestation que nous organisons.

Je remercie Milène, Benoit, Angélique, Arnaud, Benoit, Lionel, Aurore et bien sûr, toutes les personnes que j'ai pu oublier.

Les manifestations que nous avons organisées sont la bourse aux jouets du 8 octobre, le loto du 5 Novembre avec la présence et la participation d'Ophélie FORGIT notre Miss Poitou-Charentes 2017.



Nous avons proposé une vente de sapins de Noël et organiserons de nouveau la vente de madeleines "BIJOU".



Notre association était également présente au Salon de la gastronomie et des plaisirs gourmands (Nous adressons nos sincères remerciements à Nicolas FOUCHER pour son investissement) ainsi qu'au marché de Noël du 17 décembre.

Nous allons organiser, le 12 janvier prochain, un moment de partage autour de la galette à l'école.

Nos manifestations ont pour but de récolter des fonds pour participer à la vie de l'École.

Merci à tous les membres et les bénévoles.

La Présidente:
Stéphanie MISSON

APEEM - École Primaire

10 rue Henri Érables - 17570 LES MATHES
apeem.17570@gmail.com

SIVOM

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations Multiples) regroupe les 6 communes du canton de LA TREMBLADE. Cet organisme a pour vocation l'accueil des enfants et des jeunes en dehors des temps scolaires.

Il propose différentes solutions d'accueil pour les enfants de la Presqu'île d'Arvert :

PETITE ENFANCE 0-3 ANS

Les Petites Goules

Boulevard Joffre à La Tremblade
09 64 03 17 34

Pirouettes cacahuètes

Avenue de l'Etrade à Arvert
09 79 57 95 38

La Farandole

1 Rue du Boudignou à Arvert
06 03 87 10 60

ENFANCE 3-12 ANS

Accueil de Loisirs Cantonal

2 Rue du Boudignou à Arvert

JEUNESSE 11-18 ANS

Maison de la Treille

8 Boulevard du Général de Gaulle à La Tremblade

<http://sivom-presquile-arvert.fr/>

SOUTIEN SCOLAIRE MATHERON

Comme les enfants, nous avons repris le chemin de l'école, Viviane, Alain, Benjamin, Marise.

Nous assurons l'aide aux devoirs, bénévolement et gratuitement, dès la sortie de l'école les lundis, mardis, jeudis, de 17h à 19h.

Actuellement, 18 élèves sont inscrits et nous les retrouvons chaque soir avec bonheur. Ils sont assidus et souriants.

Nous remercions les parents qui nous accordent leur confiance. Aussi, nous souhaitons la bienvenue à ceux qui le souhaitent, même en cours d'année.

Pour tout renseignement, Marise FREUND répond sur place à l'école ou au téléphone : 06.32.66.79.74.

Joyeux Noël à tous et bonne année 2018.

Vie associative

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour cette première édition qui s'est tenue le 17 septembre dernier, ce ne sont pas moins de 14 associations de la commune qui ont répondu présente au Forum des Associations.

Cette journée a permis au public de connaître les activités proposées sur notre territoire mais également aux associations de mieux se connaître mutuellement.

Cette manifestation sera reconduite en **2018**, elle devrait se tenir de nouveau à l'Espace Multi-Loisirs le **dimanche 9 septembre**.



Comité de Jumelage



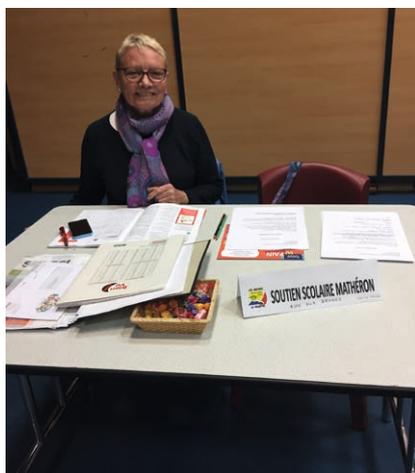
Ensemble et solidaires



Football Club Océan



La Boule Mathéronne



Soutien scolaire mathéron



Basket Club TMA



Les Arts des Mathes



Base Nautique Les Mathes La Palmyre



Demain Les Mathes



Association des propriétaires des Mathes La Palmyre

ASSOCIATIONS - VOS DEMANDES DE SUBVENTION

Mesdames et Messieurs les Président(e)s d'association,
Afin de répondre à la réglementation en vigueur relative aux "demandes de subvention de fonctionnement" versées aux associations agissant dans le champs de l'intérêt général, la commune des Mathes - La Palmyre vous remercie de bien vouloir utiliser le **dossier type** mis à votre disposition sur le site "service-public-Asso.fr" (Cerfa 12156*05) :

Lien de téléchargement :

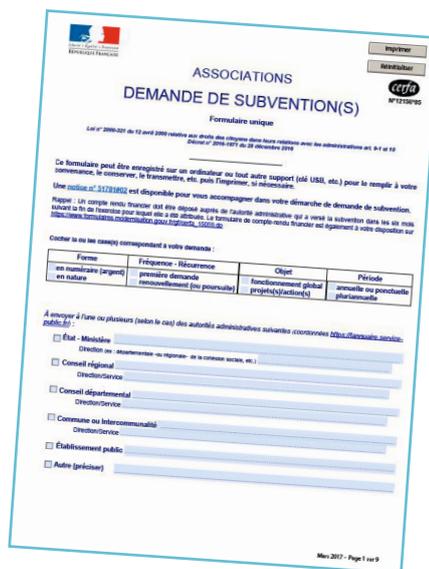
<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Ce formulaire répond aux exigences les plus récentes des dispositions nationales et européennes.

Une notice explicative associée à ce document vous permettra de le compléter.

Pour une gestion qualitative de vos demandes, la date limite de dépôt est fixée au
31 janvier 2018
en mairie ou par retour de mail
(info@lesmatheslapalmyre.fr)

Vous remerciant de votre collaboration et vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



Le service financier, Anne, Sandrine et Karine

COMITÉ DE JUMELAGE

C'est toujours avec autant de plaisir que nous participons à la Mele Vallée en octobre chez nos amis Anteysan.

En raison des conditions climatiques notamment le gel, les exploitants ont subi beaucoup de pertes et étaient moins nombreux sur la foire cette année, ce qui n'a pas empêché un bon déroulement de la foire avec autant de succès.

L'hôtel où nous séjournons habituellement est fermé aussi nous avons eu le plaisir de séjourner à l'hôtel « La Grolla ». Les propriétaires de l'hôtel nous ont réservé un accueil chaleureux.

Cette année encore ils nous ont fait découvrir de nouveaux villages et paysages de leur belle région. Nous avons notamment visité un site archéologique à Aoste et rendu visite à un viticulteur dont le vignoble est en paliers.

Monsieur le Maire Philippe GADREAU, et son épouse nous ont fait le plaisir de participer à la cérémonie officielle avec Mario, Maire d'Antey, et Nicola, Maire de Sant'Andrea en Calabre, également jumelée avec Antey.



Philippe GADREAU, Mario BERTULETTI et Nicola RAMOGIDA, les maires des 3 villes



Les Maires entourés des Présidents des Comité de Jumelage

Le comité de jumelage participe aux activités périscolaires à l'école des Mathes afin de faire découvrir aux enfants le village d'Antey et sa région en vue de futurs échanges scolaires.

Le Comité de Jumelage vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Le Président
Joël FORGIT

COMITÉ DES FÊTES

En 2017, le Comité des Fêtes et Animations a organisé et participé à une douzaine de manifestations avec quelques autres associations de notre ville. Parmi ces manifestations, rappelons pour le 2^{ème} semestre 2017 :

- L'organisation du bal du jeudi 13 juillet,
- L'**ÉCLADE GÉANTE** qui a rassemblé près de 150 convives dans une ambiance musicale DJ,
- La participation à la **fête d'HALLOWEEN** sur le parvis de l'Église Saint CYR et Sainte JULITTE,
- La participation à la deuxième édition du **ZENNIK FESTIVAL** à l'Espace Multi-Loisirs de LES MATHES,
- Le **Noël des enfants des écoles** avec la présence du Père Noël accompagné de la Mère Noël et de ses lutins.

Pour le premier semestre 2018, le prévisionnel des fêtes et animations est :

- La traditionnelle « **CHOUROUTE** » du dimanche 28 janvier à l'EML,
- La participation costumée à la déambulation du **CARNAVAL** à la mi-février,
- Le **vide-greniers** du jeudi 10 mai, jour de la fête de l'Ascension,
- La **fête de la musique** du jeudi 21 juin,
- Le **bal du vendredi 13 juillet** après le traditionnel feu d'artifice.

Les années passent et pour diverses raisons, des bénévoles se retirent des membres du Comité.

C'est pourquoi le Comité des Fêtes et Animations lance un appel à toute personne désireuse de devenir membre et vous invite à nous rejoindre.

Vous pourrez nous rencontrer lors de notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire du :

**19 janvier 2018 à 18h 30,
au foyer Ensemble et Solidaire UNRPA de l'EML,
avenue Pierre SIBARD,
17570 LES MATHES.**



En attendant de se retrouver, le Comité vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Robert SALMON

ENSEMBLE & SOLIDAIRES



Après un début d'année très actif, la plus grande partie des activités ont marqué une pause en juillet et août. Comme l'an passé, en juillet nous avons organisé un concours de pétanque qui a réuni une bonne trentaine d'adhérents. Après la promulgation des résultats, la journée s'est terminée autour d'un pique-nique tiré du sac : joueurs et conjoints se sont retrouvés dans une ambiance très chaleureuse.



Un deuxième événement très attendu a été organisé également début juillet. Il s'agit d'un apéritif dinatoire qui s'est déroulé à l'extérieur par une belle soirée d'été. Le succès est grandissant d'année en année puisqu'il a réuni près de cent participants qui s'étaient donnés rendez-vous pour passer un moment très convivial avant la coupure estivale.

Les activités de plein air comme le vélo, la marche et la pétanque se sont poursuivies mais en s'adaptant en fonction de la météo, avancées au matin pour la marche et le vélo, et transférées à la Palmyre en ce qui concerne la pétanque. Le foyer est resté ouvert une grande partie de l'été. Même si le nombre de participants est moindre, les joueurs de cartes ou de jeu de société étaient ravis de pouvoir se retrouver le jeudi après-midi. Courant septembre, l'ensemble des activités a retrouvé son rythme.

En novembre, trois événements incontournables ont eu lieu :

- Le traditionnel déjeuner du 11 novembre qui est servi dans notre local.



- Puis le jeudi 16 novembre, nous avons célébré l'arrivée du beaujolais nouveau.
- Enfin, le 19 novembre dernier, notre groupe vocal «NUANCES» a proposé son spectacle annuel ouvert à tous qui est l'aboutissement d'une année de travail. Il a une nouvelle fois rencontré un vif succès.



Pour la première fois en septembre, la municipalité a organisé un forum des associations auquel nous avons participé. Notre stand a été très sollicité et nous avons pu présenter l'ensemble des activités mises en place au sein de l'association. Comme nous proposons une séance découverte pour chaque activité, nous avons eu de bonnes retombées en particulier pour les ateliers langues (anglais et espagnol) qui ont suscité beaucoup d'intérêt.

Depuis plusieurs mois, nous envisagions de démarrer un atelier d'italien car nous avons été sollicités à plusieurs reprises. C'est chose faite puisqu'il a été mis en place à la mi-novembre. Toutes les personnes intéressées peuvent venir se renseigner et s'inscrire sur place le mardi à 15 h 30.

Un bref rappel des activités proposées :

- **Lundi** : gymnastique, couture, pétanque, chorale
- **Mardi** : anglais, espagnol, italien, vélo, self défense (un mardi sur deux)
- **Mercredi** : informatique, pétanque
- **Jeudi** : foyer
- **Vendredi** : gymnastique, marche découverte

Un grand merci à toutes celles et ceux qui prennent sur leur temps pour vous faire partager leur passion et sans qui toutes ces activités ne pourraient pas être proposées.

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2018.

La Présidente,
Anne-Marie SPITERI

Contacts

Présidente : 06 82 28 81 63
annemarie.spiteri@orange.fr

Atelier informatique : m.informatique@orange.fr

Site internet : <http://unrpalesmathes.jimdo.com>

Sur place : Espace Multi-loisirs – av. Pierre Sibard

BASE NAUTIQUE DE LES MATHES LA PALMYRE

L'année 2017 se termine pour « La base nautique de Les MATHES La PALMYRE ». Elle a été marquée par la séparation de l'Office de Tourisme, suite à la loi « NOTRe ». Nous avons relevé ce défi ensemble, ce qui a donné à tous de nouvelles responsabilités, que chacun a exercées avec beaucoup de professionnalisme et d'entrain.

Les résultats de 2017 sont plutôt rassurants, La fréquentation de la base nautique, bien qu'un peu moins forte sur la saison, a été très bonne en avant et après saison. (Monsieur Météo oblige...).



L'équipe de saisonniers, sous la responsabilité de nos deux permanents, Kévin et Guillaume, a fait preuve d'un réel enthousiasme. L'ambiance générale a été très bonne, et l'efficacité s'en est trouvée améliorée. Notre satisfaction vient aussi de ce que la quasi-totalité de nos moniteurs sont des sportifs issus du club de loisir. Nous les formons au diplôme CQP (Certificat de Qualification Professionnel) qui leur donne le droit d'enseigner contre rémunération, et d'être employés comme moniteurs, pendant la saison, à la Base Nautique.

Cette année 2017 a vu un regain très significatif du nombre de nos adhérents, puisque ce sont 119 licenciés qui sont les forces vives de notre association. Ils sont répartis en trois sections : **Voile (PAV), Pagaie (PAP) et Kite (PAK)**. Ces sections ont chacune leur page Facebook dédiée, ce qui leur permet de communiquer.

La section Palmyr Atlantic Voile, spécialisée en planche à voile, marche très fort, avec un public très large de 12 à 68 ans !



La section Palmyr Atlantic Paddle, spécialisée en Stand Up Paddle, kayak, pirogue, élargit son action avec des sorties en mer, en rivière, et prépare pour 2018 des « randos » avec bivouac.

La section Palmyr Atlantic Kite, la plus jeune, se structure et va proposer à ses pratiquants des nouveautés pour 2018.

La base nautique a accueilli au cours de l'automne les enfants des écoles, pour des activités nautiques variées : voile avec les « Fun boat » et rame avec le kayak. Ces pratiques nautiques scolaires sont une chance pour les enfants du territoire pour découvrir le nautisme. Quoi de plus naturel quand on vit au bord de la mer. Merci à la CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique) de favoriser et de financer ces activités.



Cette période hivernale, sera, outre des congés bien mérités, l'occasion d'étudier de nouvelles propositions d'activités, afin de mieux répondre aux demandes.

Nous abordons l'année 2018 avec un réel enthousiasme. Les nouvelles technologies nous obligent à évoluer vers le numérique si nous voulons être de plus en plus attractifs. Les idées ne manquent pas, et nous saurons nous adapter. Les habitudes et les demandes évoluent, les façons de consommer sont différentes. Nous sommes à l'écoute de l'ensemble des publics qui fréquentent la Base Nautique tout au long de l'année, qui nous oblige à nous remettre sans cesse en question.

Les activités nautiques sont pour notre commune de Les Mathes La Palmyre, un élément très important de l'attrait touristique de la station... Qui comprendrait qu'il n'y ait pas d'école de ski dans une station de sport d'hiver !!! C'est pourquoi nous voulons être un maillon indispensable au développement de notre commune.

Des investissements vont être encore réalisés pour répondre encore mieux à la demande et aux besoins de sécurité de tous les pratiquants. Nous sommes sûrs du soutien de la municipalité dans notre démarche, qu'elle en soit remerciée.

La baie de Bonne Anse est un endroit magique, et reste un emblème important de notre commune.



Dans l'attente de vous retrouver nombreux pour pratiquer des activités nautiques l'équipe de la Base Nautique de Les MATHES La PALMYRE vous souhaite une très bonne année 2018.

HIPPODROME

La saison hippique 2017 s'est achevée début octobre.

Les résultats sont en progression dans tous les domaines (fréquentation +10 % / Enjeux + 6%) ce qui, eu égard aux difficultés actuelles, démontre le dynamisme de la Société des Courses qui s'est appliquée à concocter un programme de qualité, et ce dans toutes les spécialités.

Un site relooké, complété par les nouvelles installations des entraîneurs Thomas FOURCY et Isabelle GALLORINI et un embellissement fleuri, apportent un cachet plus accueillant au public ainsi qu'aux professionnels par ailleurs très élogieux sur la qualité de nos pistes. Ces derniers ne cachent pas leur satisfaction sur l'ensemble ainsi composé.

A noter que le champion national Jean Michel BAZIRE, déjà grand habitué des lieux, se montre omniprésent à la plus grande satisfaction des visiteurs, auprès de qui il se montre toujours aussi disponible.

L'hiver qui s'avance maintenant, va dans sa léthargie, permettre une régénéscence de nos pistes, ceci dans l'attente du lancement de notre nouvelle saison qui interviendra le Lundi 2 Avril (Pâques).

Une nouvelle fois, au delà de l'aspect sportif, de nombreuses animations seront organisées notamment pour les enfants (nous y reviendrons le moment venu).

A noter que cette année encore, les Matherons seront invités (Mardi 8 Mai) à découvrir ou redécouvrir le site dans une ambiance festive.

A l'instar du public de tous horizons, vous êtes attendus très nombreux.

Le Président
André JIRODINEAU

Dominique MAINARD
Conseillère municipale

JOURNÉE DES MATHÉRONS À L'HIPPODROME

C'est la possibilité pour les mathérons et palmyriens de découvrir ou redécouvrir gratuitement l'univers des courses lors d'une journée leur réservant un accueil particulier.

Mardi 8 mai 2018

Si vous souhaitez participer à cet événement, signalez-vous en mairie où tous les renseignements utiles vous seront donnés pour ce rendez-vous.

Toujours la performance à l'état pur.

En cette année 2017, dès le premier semestre, nos entraîneurs étaient déjà en tête.

À ce jour 10 décembre 2017, l'immuable Guillaume MACAIRE sans changement, reste en tête avec 268 victoires.

Francois NICOLLE, dont les écuries sont à St Augustin, lui aussi reste second réalisant la meilleure année de sa carrière avec 177 victoires.

Enfin Arnaud CHAILLÉ-CHAILLÉ, 3^{ème} avec 98 victoires, espère bien atteindre la centaine en fin d'année.

Pour les jockeys, les 3 premiers du classement de la Cravache d'Or sont des jockeys travaillant chez Guillaume MACAIRE: Bertrand LESTRADE, Kevin NABET et James REVELEY.

Quoi qu'il arrive, le jockey Cravache d'Or cette année restera encore chez nous !

En obstacle, il existe 9 "groupes un" qui sont les plus grosses courses d'obstacles de France : 8 ont été gagnées par nos entraîneur locaux, 4 pour Guillaume MACAIRE et 4 pour Francois NICOLLE - Extraordinaire !

Quant aux chevaux, il en va de même au palmarès des meilleurs chevaux d'obstacle : les 12 premiers sont soit à Guillaume MACAIRE, soit à François Nicolle ou Arnaud Chaillé chaillé.

Encore une fois, ce centre d'entraînement d'exception, par ses pistes, ses équipes et ses chevaux, obtient les meilleurs résultats de France en obstacle

CALENDRIER 2018

| | | |
|---------------------|-------|-----------------|
| Lundi 2 avril | 14h00 | Trot - Obstacle |
| Dimanche 29 avril | 14h00 | Trot - Plat |
| Mardi 8 mai | 14h00 | Trot |
| Dimanche 13 mai | 14h00 | Plat - Obstacle |
| Dimanche 3 juin | 14h30 | Trot - Plat |
| Dimanche 15 juillet | 14h30 | Trot |
| Dimanche 22 Juillet | 14h30 | Trot - Plat |
| Dimanche 29 juillet | 14h30 | Plat - Obstacle |
| Dimanche 5 août | 16h00 | Trot |
| Mercredi 8 août | 16h00 | Trot - Plat |
| Dimanche 12 août | 11h30 | Trot |
| Dimanche 19 août | 11h30 | Plat - Obstacle |
| Dimanche 26 août | 16h00 | Trot - Plat |



Arrivée du Grand Steeple Chase de Paris

TENNIS CLUB DE BONNE ANSE

Et de TROIS !!

C'est avec un printemps doux et ensoleillé que nous avons attaqué notre 3^e saison .



La fête du Tennis a été cette année un réel succès avec de plus en plus de visiteurs .

En effet, adhérents, touristes ou simples curieux attirés par nos animations sont venus en nombre pour faire la fête avec nous et profiter des activités proposées .

Le samedi s'est achevé par le concert d' Hass Mosa et Mid Family qui nous ont fait danser au rythme de leur reggae festif.

Je tiens d'ailleurs à remercier toute la team qui a participé à l'organisation et au bon déroulement de la fête du tennis des 10 et 11 juin dernier

Un grand merci à Jérôme, Steph, Lalie, Aurèl, Mat, Laëtitia, Fifi, Nico et Tom,

Merci également aux élèves des ateliers de musique ZenZik et à leur maestro Mido pour la 1^{ère} partie du concert,

Merci au groupe Hass Mosa et Mid Family pour la grosse ambiance,

Merci à cyclo trott pour la rosalie,

Merci à Marie Claude pour les massages,

Merci à nos partenaires qui ont une fois de plus joué le jeu,

Merci aux services techniques de la mairie pour l'installation de la scène et des chapiteaux,

Merci à Monsieur Le Maire et à son épouse de s'être déplacés pour le verre de l'amitié,

et surtout un énorme merci à tous les visiteurs, adhérents ou non d'être venus nombreux vous amuser avec nous .

Ce week-end de fête a rencontré un franc succès auprès de tous.

Les stages de juillet/aout pour les jeunes ont une fois de plus été une réussite avec une grosse partie de joueurs fidélisés depuis 2 ans et de nouveaux qui se rajoutent chaque année.

Tous tombent sous le charme du lieu et de l'ambiance qui règne au club .

Nous avons également organisé nos traditionnels tournois homologués (juillet et aout) qui ne cessent de progresser .



Le tournoi de juillet est passé de 180 inscrits en 2016 à 280 cet été et celui d'août de 80 à 160 inscrits .

Nous avons pu assister à des matchs de qualité avec un très bon niveau de jeu .

Cette année nous avons eu la chance d'accueillir des joueurs du monde entier.

En effet, certaines tournées de compétition ont fait le déplacement du Maroc, d'Allemagne ou encore de La Martinique .

Les finales de ces deux tournois ont été clôturées par un barbecue/concert apprécié de tous .

A peine la saison estivale derrière nous qu'il faut déjà penser à la rentrée de l'école de tennis au mois d'octobre. De ce côté là, aucune progression, le nombre d'adhérents stagne d'une année sur l'autre du fait d'une structure inadaptée pour jouer toute l'année.

Un grand merci toutefois à ceux qui nous sont fidèles et qui croient en nous depuis trois ans malgré les inconvénients climatiques et la trêve hivernale .

Je vais conclure en remerciant nos partenaires et sponsors, mais aussi l'ensemble des joueurs qui foulent nos courts et repartent heureux de l'accueil et du cadre magnifique que nous leur offrons.

Un grand merci également à Mr Le Maire qui répond toujours présent lors de nos manifestations .

Enfin je remercie toute mon équipe sans qui rien ne serait possible.

Anthony WALTER

Le Président



LA BOULE MATHERONNE

Photo traditionnelle des vainqueurs du tête à tête aux Mathes avec leur nouveau président.



Je tiens à féliciter et à remercier toute l'équipe pour l'organisation des concours à La Palmyre qui on été un véritable succès auquel je ne m'attendais pas.

Le Président, Gérard BREAU

BASKET CLUB

Rejoignez le Basket Club Loisir TMA...

Nous vous proposons de nous retrouver tous les jeudis soir de 20 heures à 22 heures au Gymnase des BENGALIS à la Tremblade pour un moment de détente sportive.

Au programme une première heure dédiée à l'entraînement avec notamment des conseils de jeu et des jeux d'adresse et une seconde heure dédiée, pour ceux qui le souhaitent, à des matchs format 2x2 / 3x3 / 5x5 selon le nombre de participants...

Découvrez notre univers lors d'une séance gratuite...



La cotisation annuelle est de 30 Euros par adhérent.
Renseignements : basketclubtma@gmail.com.

Le Président : Sébastien PETITPIERRE





FOOTBALL CLUB



Pour sa deuxième saison, notre école de football, le Presqu'île Football Club, compte 80 licenciés et accueille encore aujourd'hui des petites recrues pour notre plus grande satisfaction.

Au nombre de 4 l'année dernière, les U6/U7 comptent actuellement 14 joueurs. Avec 3 équipes, ils peuvent ainsi participer à tous les plateaux et s'en donnent à cœur joie avec leurs éducateurs, Théo Mazzoni et Nathan Barrier, tous les deux joueurs au FCSO et en formation.



U6/U7- 2017/2018

Les U8/U9 avec 4 équipes réalisent de belles performances sur les terrains chaque week-end encadrés par Gilles Lachenaud, aidé de Jérôme Guérin, lui aussi joueur au FCSO, pour les entraînements aux Mathes.



U8/U9- 2017/2018

Les catégories U10/U11 et U12/U13 comptent 2 équipes chacune. Même si toutes les catégories sont représentées au PFC, nous avons continué cette année notre entente avec le FCPO17, club de St Sulpice-Médès (ancien GJFCA) pour l'équipe U12/U13 en niveau 1 entraîné par Thierry Molle et l'équipe U14/U15 en niveau 2 de Manu Courandièrre. En ce début de championnat, ils se classent respectivement 2^{ème} et 5^{ème}. Ce sont des débuts encourageants qui montrent que notre club peut surmonter les obstacles.

C'est en effet une sacrée organisation pour réunir tous les enfants issus de plusieurs communes sur des sites éloignés les uns des autres (stade des Mathes, d'Arvert, de St Sulpice, de Médès et de l'Eguille).

D'où l'importance du minibus et je remercie, à ce propos, tous nos dirigeants, nos éducateurs et les parents pour les efforts réalisés. Nous essayons que cela se passe dans les meilleures conditions possibles.



U10/U11 équipe 2 - 2017/2018



U12/U13 équipe 1 - 2017/2018



U12/U13 équipe 2 - 2017/2018

Le FCSO, cette année, ne connaît pas de réel changement, il compte toujours 3 équipes dont 1 de vétérans (en entente avec Breuillet).

L'équipe 1 rencontre cependant un début de saison difficile avec 3 matchs nuls, 2 perdus et 1 gagné. C'est compliqué de sortir de cette mauvaise passe alors que nous avons les moyens humains, le jeu et l'assiduité aux entraînements.

Tout est réuni pour réussir et pourtant nous n'arrivons pas à concrétiser sur le terrain. Le manque d'attaquants nous fait sans doute défaut mais à force de travail et de motivation, je souhaite à mon équipe, méritante, de connaître de belles victoires par la suite.

L'équipe 2 bénéficie, cette saison, de quelques nouvelles recrues et d'un nouvel entraîneur en la personne d'Alexanders Aubert ; ils sont actuellement en milieu de tableau. Enfin les vétérans, qui jusque-là jouaient plus pour le plaisir que pour les résultats, réalisent de belles performances et sont qualifiés en quart de finale de la Coupe contre Pons.

Voilà, nous ne sommes qu'en début de saison, il faut continuer à travailler toujours dans ce bel esprit d'équipe, c'est tout aussi important et de meilleurs résultats, je l'espère, en découleront pour nos joueurs mais aussi pour le plaisir de tous ceux qui nous soutiennent.

Je remercie également tous nos sponsors qui participent à la vie des clubs du PFC et du FCSO (panneaux, maillots de foot...) et enfin les dirigeants qui se démenent pour organiser des manifestations afin d'offrir des sorties ou un beau Noël à nos joueurs en herbe. Cette année autour d'un copieux goûter, les enfants ont reçu un sac à dos et un coupe-vent aux couleurs du club avec chacun leur prénom dessus...comme les pros !



Équipe 2 - 2017/2018



Équipe 1 - 2017/2018



U14/U15 - 2017/2018



Vétérans - 2017/2018

Je tiens à remercier encore une fois la commune et le Conseil Municipal des Mathes pour son fidèle soutien moral et financier et pour son projet d'agrandissement des vestiaires, sanitaires et salle du stade municipal.

Je finirai sur cette note festive en vous souhaitant à tous une très belle et heureuse année 2018.

Thierry Molle, président du PFC et FCSO

ZENKIK

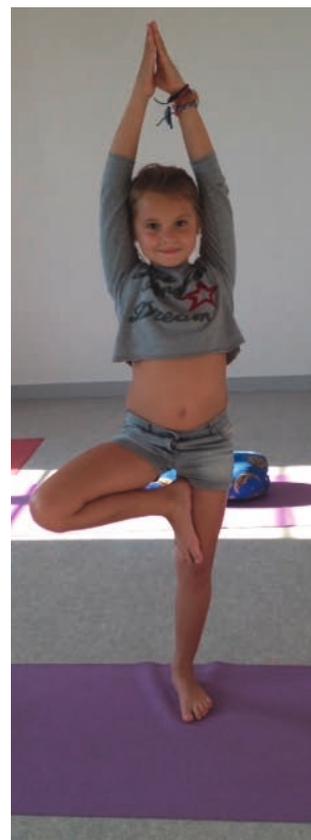
YOGA

Je vous attends pour pratiquer dans la nouvelle salle des associations, avec plaisir et joie, un yoga dynamique et postural.

- Le lundi : 19h15 - 20h45
- Mardi : 9h00 - 10h30
- Mercredi : yoga et acroyoga Parent/enfant 17h00 - 18h00
- Vendredi : 19h00 - 20h30

Renseignements: 06.83.17.05.73

A bientôt
Laurence Farag



MUSIQUE

Envie de jouer de la musique en groupe ou en individuel ?

ZenZik

« Promouvoir et développer des projets artistiques et culturels »

Mail : midolo@hotmail.fr

Contact pour les cours de musique : Mido 06.86.99.07.48
Rue Henri Erable 17570 LES MATHES (à côté des écoles).

Pour toute inscription, adhésion annuelle de 20 € par personne

Cours individuels :

25 €/45 minutes

Ateliers collectifs enfants :

95 € pour 10 séances par personne/trimestre

Ateliers collectifs adultes :

10 € par personne

Studio d'enregistrement :

Vous êtes chanteur, musicien, en solo ou en groupe et vous souhaitez enregistrer vos compositions...

30 €/heure

150 €/jour

Montage vidéo audio :

Vous souhaitez vous remémorer en famille ou entre amis vos meilleurs souvenirs et avoir un montage de vos manifestations (mariage, baptême, anniversaire...)

Sonorisation de soirées :

Vous souhaitez animer des soirées à thèmes par un DJ (marchés gourmands, mouclades, etc...)



Les 27, 28 et 29 octobre 2017, ZenZik, a réitéré son Festival en faisant participer plusieurs groupes de pop, rock, funk, reggae, et comme invitée vedette « Audrey et les Faces B ». Le 3^{ème} jour, ZenZik a voulu innover, toujours dans le but de partager autour de la musique et de faire plaisir à tous les publics, en organisant un thé dansant.



LES ARTS DES MATHES

L'association Les Arts des Mathes vous propose différents ateliers encadrés par des professeurs diplômés.

Aquarelle, Acrylique et Huile
BOURY Marie-Laure
 Licence Arts Plastiques à Paris
Judi : 9h30 - 12h00
Samedi Journée
 Art contemporain
 Tél. 06 99 22 77
 mlgribouille@yahoo.fr



Aquarelle, Dessin et Composition
 Acrylique, Huile
WALLARD Jacques
 Diplômé des Beaux-Arts
Vendredi : 14h00 - 17h00
 (Si groupe de 3 élèves)
 Tél. 06 83 18 15 29
 pourfender701@gmail.com



Initiation à la copie de peintres classiques
CAMBOIS Thomas
 Artiste restaurateur, Expérience de copiste au Louvre
Lundi : 14h00 - 17h00
 Tél. 06 13 60 62 65



ENFANTS
Mercredi après-midi ou samedi matin
 Possibilité de mettre en place un cours
 si groupe de 4 personnes

Entraînements modelage terre crue
 Le 1er mercredi de chaque mois
 Entraînements libres sans professeur

LES ARTS DES MATHES
 Rue des Demoiselles
 Près des Tennis
 LES MATHES

Présidente : Marie-Christine GADREAU
 Tél : 06.80.18.93.41



CERCLE NAUTIQUE BONNE ANSE

Malgré une météo plutôt défavorable mais grâce à un coup de pouce du destin et probablement du Dieu « Poséidon » toutes nos animations ont pu avoir lieu.

Au mois de Juin, nous avons invité un jeune et talentueux guide de pêche dans la grande salle de la Capitainerie afin de nous conseiller et enseigner les dernières techniques. Cette matinée fût une réussite absolue.

Trois concours de pêche ont permis aux plus passionnés de s'affronter, toujours dans la bonne humeur.

Une prise exceptionnelle d'**un maigre de 25Kg** fût l'attraction de l'un de nos concours. De très beaux cadeaux ont récompensé les engagés et chaque premier gagna une partie de Pêche en mer avec le guide.

Grâce à la météo et à tous les bénévoles, notre défi se transforma en réussite de joie et de communion... ! Plus de 160 personnes, hélas, à notre grand regret nous avons refusé du monde.



La journée des copains du port



Très attendues des adhérents, les sorties au CORDOUAN furent d'une superbe ambiance, bonne rigolade, malgré un soleil moins généreux.

La journée vide-greniers, vide-bateaux associée d'une sardinade fût d'une réussite parfaite. Grosse affluence à tous les stands, quant au coin sardines « chaud, chaud » quelle ambiance !!! Bravo à tous.

Le 1^{er} Aout 2017, nous avons organisé une grande et très belle journée pour les adhérents du CNBA que nous avons baptisée « la journée des Copains du Port ». La vedette de la SNSM est rentrée exceptionnellement dans le port pour nous saluer accompagnée en musique par trois musiciens formidables. Merci aux sauveteurs.

La soirée du 15 Août, Couscous à la place de la Paëlla et nouvelle animation musicale était encore un nouveau défi que nous voulions réaliser.

A la fin du mois d'Août, une exposition de toiles, en collaboration avec l'association « Les Arts des Mathes » et de quelques adhérents artistes, associée d'une sardinade, clôtura la saison.

A ce jour n'ayant aucune information concernant la prise de fonction de la nouvelle gouvernance du port, donc sans interlocuteur, je ne peux ni vous parler, ni préparer 2018 !!! C'est regrettable et décourageant.

Nous tenons à remercier Monsieur le MAIRE, son Adjointe et la commune des Mathes, le Comité des Fêtes et son sympathique Président toujours disponible, Erick à la capitainerie, son équipe et évidemment tous les membres du CNBA.

Bravo et Merci à tous.

Le Président : Dominique LUCIANI



MOTO CLUB

Comme une fête pour les 30 ans du Moto Club, le supercross de La Tremblade a attiré plus de 10 000 spectateurs venus tout particulièrement admirer les champions de Freestyle du monde entier. Un nouveau succès pour cette discipline spectaculaire.



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES LES MATHES LA PALMYRE



L'association des Propriétaires des Mathes-La Palmyre a tenu son assemblée générale le 12 août à la chapelle de La Palmyre. Nous avons eu le plaisir d'échanger avec une assistance nombreuse en présence de M. Philippe Gadreau, maire des Mathes - La Palmyre.

Les projets et les propositions d'amélioration de la vie sur la commune ont animé la réunion.

Nous sommes très satisfaits du rejet du projet d'extraction de granulats en face de Bonne Anse, que nous avons combattu, par le gouvernement (plusieurs ministères concernés).

Le projet d'aménagement de la route de la Fouasse, vers Dirée, et le prolongement de la piste cyclable vers La Tremblade va enfin devenir une réalité. Nous avons répondu très favorablement à l'enquête publique. Il reste des liaisons à sécuriser, en particulier avenue des Mathes et route de la Bouverie.

Nous espérons toujours l'ouverture d'un dialogue entre la Commune et les propriétaires en lotissements. Le principal problème étant les voiries communes. La commission promise n'a toujours pas terminé ses évaluations.

L'association suit l'évolution du projet éolien au large de l'île d'Oléron. Celui-ci aura un impact sur la forêt de la Coubre par l'implantation d'un poste de transformation et d'une ligne THT (très haute tension 225 000 volts). L'enquête publique est prévue en 2018.

Nous souhaitons que les nuisances du stationnement anarchique de certains camping-cars cessent et nous soutenons les actions de la Commune contre ceux-ci.

Nous sommes attentifs sur l'évolution de la fiscalité, au coût des projets et à leur bien fondé.

Nous rencontrons Monsieur le Maire, M. Philippe Gadreau deux fois par an pour faire le point sur ces problèmes et sur ceux que nous font parvenir nos adhérents.

Pour rendre l'association encore plus ouverte et efficace, vous pouvez nous rejoindre en adhérant via notre site internet, en contactant notre trésorier au 05 46 23 65 12 ou notre Président au 05 46 39 99 75. La cotisation annuelle est de 5€.

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Vous pouvez consulter nos informations et le compte-rendu de nos activités sur notre site

aplmlp17-association.com

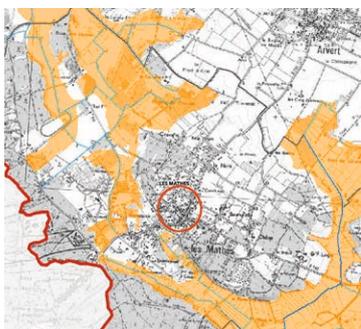
Le Président : Bernard Crozon

DEMAIN LES MATHES

Le 6 août, nous avons réuni notre assemblée générale annuelle à l'Espace Multi Loisirs. Nous y avons évoqué bien sûr l'élaboration du nouveau PLU, prescrite par le conseil municipal du 23 mai dernier. La durée de ce processus est évaluée à 30 mois, et la première grande étape qu'est la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ne devrait être atteinte que courant 2018.

Inquiétudes sur la commune

En attendant ce nouveau PLU, la commune doit respecter son Plan d'Occupation des Sols (POS) ainsi que les réglementations qui s'y superposent, comme la Loi Littoral, ou s'appliqueront prochainement, comme le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) de la Seudre. Ce dernier doit être mis en place très rapidement. Il répertorie notamment les milieux humides à préserver en priorité. Sur la carte ci-dessous, centrée autour du bourg des Mathes (signalé par un cercle rouge), ce sont les zones colorées en beige.



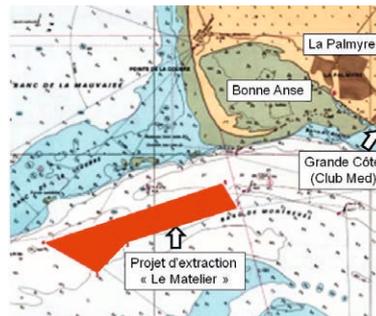
Pendant cette période transitoire, nous restons attentifs à la protection des espaces naturels. Dans le Bulletin Municipal précédent, nous évoquions une recrudescence des dysfonctionnements vis-à-vis de réglementations concernant l'urbanisme et les espaces naturels.

Notre inquiétude reste d'actualité, d'autant que l'urbanisation de la commune se fait sur un rythme particulièrement soutenu: en 12 mois, nous avons relevé la délivrance de permis de construire pour environ 90 maisons ou logements, sans compter les permis d'aménager ou divisions parcellaires qui annoncent d'autres projets de constructions. Nous continuons également à observer de nouvelles atteintes à des espaces naturels qui s'ajoutent aux agrandissements ou usages illégaux déjà anciens. Ainsi, cet automne, un grand camping a annexé et modifié sans autorisation une zone naturelle à protéger au sens du POS et du PLU. Les travaux, évidents, se sont déroulés, en bordure d'un axe routier important de la commune, sans qu'ils soient interrompus. Les auteurs de telles infractions imaginent peut-être que le futur PLU pourrait avaliser les irrégularités commises avant son avènement.

De notre point de vue, un PLU, pour être efficace et respecté, ne doit pas commencer par absoudre les irrégularités passées.

Inquiétudes sur les projets maritimes

En seconde partie de notre assemblée générale, M. Jacques Péret, professeur d'histoire à l'université de Poitiers, nous a présenté la difficulté de la navigation dans l'estuaire en reprenant le journal de bord de quatre navires au 18^{ème} siècle. Avec les moyens techniques actuels, la navigation est bien plus sûre, mais reste toujours tributaire du dynamisme exceptionnel de l'entrée de l'estuaire, ses chenaux changeants, ses courants et ses mouvements de sédiments. Ce dynamisme affecte nos côtes sableuses, particulièrement fragiles, et est responsable des évolutions rapides du trait de côte, et de la baie de Bonne Anse. Ces propos nous rappellent le projet de concession minière du Banc du Matelier, juste en face de La Palmyre, à près d'un km seulement de la pointe de Bonne Anse.



En 2014, l'enquête publique avait révélé une opposition quasi-unanime (à une exception près) des communes, collectivités et associations concernées. Nous craignons que le retrait, si près de nous, de quelque 13 millions de m³ de granulats, ressource fossile non renouvelable, n'ait des conséquences dramatiques sur nos côtes et sur l'équilibre sédimentaire et écologique de l'estuaire. En 2016, le conseil de gestion du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis avait donné un avis conforme négatif sur ce projet. Au mois de juillet dernier, le ministre chargé des mines, Bruno Lemaire, avait rejeté ce projet, et nous nous en réjouissons. Mais tout récemment, les porteurs du projet ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers. La menace est donc toujours présente. Il faut rester attentifs.

Toujours en mer, et près de chez nous, le projet de parc éolien offshore face à Oléron et à la Côte Sauvage devrait faire l'objet d'un appel d'offre au printemps prochain. Nous en avons déjà parlé ici il y a un an. A l'instar des autres projets éoliens offshore lancés par l'État, ce projet fait face à une solide opposition portée par un collectif d'associations dont nous faisons partie (cf. www.eolien-oleron.natvert.fr). L'objection essentielle est la suivante : pourquoi mettre de telles installations industrielles dans un Parc Naturel Marin créé en 2015 pour préserver la richesse de cet écosystème marin et dans une zone de protection spéciale créée pour la conservation des oiseaux sauvages ?



Croire que cet ensemble industriel offshore ne perturbera que la façade ouest de l'île d'Oléron est une erreur. Bien qu'entre 22 à 35 km environ de la côte sauvage et de Bonne Anse (voir carte ci-dessus), ses 80 éoliennes de 220 m de haut seront parfaitement visibles de la plage de la Coubre, les perturbations apportées à l'écosystème marin et à l'avifaune ne seront pas seulement locales, et les lignes électriques THT arriveront sur la côte sauvage pour traverser le massif forestier puis la presqu'île d'Arvert en direction de Saintes. Nous sommes donc directement concernés.

Pour nous contacter et vous informer :

Par email : info@demain-les-mathes.fr

Par téléphone : 06 11 92 68 70.

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet :

www.demain-les-mathes.fr

A votre service

MAIRIE

10 rue de la Sablière - CS 60013 - Les Mathes
Tél. 05 46 22 48 72 - Fax : 05 46 22 49 23
info@lesmatheslapalmyre.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Permanence des élus le samedi matin : 9h à 12h
www.mairie-lesmatheslapalmyre.com

OFFICE DE TOURISME

2 avenue de Royan - La Palmyre
Tél. 05 46 22 41 07 - Fax : 05 46 22 52 69
contact@la-palmyre-les-mathes.com

RELAIS POSTE - LA PALMYRE (OFFICE DE TOURISME) d'avril à octobre

LA POSTE (LES MATHES)

Tél. 3631 Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Heures des levées : en semaine 12h - le samedi 9h.

CENTRE DES IMPÔTS

1, rue des Cormorans - 17200 Royan
Tél. 05.46.39.51.00

TRÉSOR PUBLIC

108 Bld de Lattre de Tassigny - BP 2202C - 17200 Royan
Tél. 05.46.23.54.54

GENDARMERIE

6 avenue du Général de Gaulle - 17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 11 43

GENDARMERIE - LA PALMYRE (JUILLET/AOÛT)

Tél. 05 46 22 52 25

ÉCOLE MATERNELLE

10 rue Henri Érable - LES MATHES - Tél. 05 46 23 63 59

ÉCOLE PRIMAIRE

10 rue Henri Érable - LES MATHES - Tél. 05 46 22 44 26

CULTES

CATHOLIQUE Tél. 05 46 76 71 73

PROTESTANT Tél. 05 16 35 86 47

E.D.F - G.D.F

9 avenue du Marechal Leclerc - 17200 ROYAN - Tél. 09 69 32 15 15

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service d'astreinte - Tél. 05 81 91 35 02 (24H/24-7j/7)

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECIN

Dr PINEAU - 1 rue des écoles - Tél. 05 46 22 41 80

INFIRMIERS

SCP COUCHAUX - POUILLAT - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 46 22 42 90.
CAILLET Céline - DUBUS Gwenaëlle - 1 rue des Ecoles- Tél. 06 23 77 39 13

OSTÉOPATHE

PINSON Marion - 1 rue des Ecoles - Tél. 06 67 96 69 70

KINÉSITHÉRAPEUTES

GOHARD Pierre - GROSZEWSKA Agnieszka
8 rue Sainte Marie - Tél. 05 16 84 04 35 ou 06 07 44 34 96

PÉDICURE - PODOLOGUE

Solène DI FRANCESCO- 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 17 25 18 82

SOPHROLOGUE

Marie VANDERDONT - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 06.78.69.78.59

PHARMACIE DE LA COUBRE

31 Bld des Trémières - 17570 La Palmyre - Tél. 05 46 22 40 82

SNCF ROYAN

Tél. 36.35

TAXI

Nathalie DÉsirÉ - Tél. 05 46 22 32 74 ou 06 75 23 62 27
Station rue de la sablière - Les Mathes / Office de Tourisme - La Palmyre.

DÉCHETTERIES (COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE)

PÔLE ECOLOGIE URBAINE

Tél. 05 46 39 64 64, acceptent les plastiques, le verre, les batteries, la ferraille, les piles, les huiles etc.

LA TREMBLADE :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre : ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermé jeudi, dimanche et jours fériés.

CHAILLEVETTE :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre : ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermé mardi, dimanche et jours fériés.

PLATEFORME DE BROYAGE VÉGÉTAUX

Rue des carrières - 17570 LES MATHES
Tél. 05 46 05 78 65 ou 06 71 90 32 32
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30.

RÉCUPÉRATEUR DE VÊTEMENTS :

Un conteneur à vêtements aux Mathes, près de la Halle.
Un conteneur à vêtements à La Palmyre, près du parking de l'Office du Tourisme.

MARCHÉS

AUX MATHES : Halle du Marché. Tous les jours du 23 juin au 7 septembre. Tous les vendredis, le reste de l'année

A LA PALMYRE : tous les mercredis et dimanches matin du 1er avril au 30 septembre. Tous les dimanches matin du 7 octobre au 4 novembre.

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

A LA PALMYRE : tous les mercredis soir du 4 juillet au 29 août.

MARCHÉ NOCTURNE NOS TERROIRS NOS SAVEURS

AUX MATHES : les vendredis soir de juillet - août.





24^e Festival



RESTAURATION SUR PLACE

CONCERTS GRATUITS

MUSIQUES
ET GASTRONOMIE
DU MONDE

19 et 20 mai 2018
Port de La Palmyre

RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POTOU-CHARENTES

la Charente
Maritime

LES BATHES
de la
Palmyre

INFOS <http://musiquesetgastronomie.org>

Zoe
2018
PALMYRE

Partenaire
LE CIO VE
Crédit Mutuel
Océan

Photos et recadrage: Samane HONORE (06 79 24 02 76)